

Le Mawlid Ennabaoui célébré vendredi 1^{er} décembre

Le Mawlid Ennabaoui sera célébré vendredi 12 rabie Al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué. «Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs informe tous les citoyens que le Mawlid Ennabaoui sera célébré le vendredi 12 rabie al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017».

DK NEWS

MÉTÉO 

22° : ALGER
27° : TAMANRASSET

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

www.dknews-dz.com

Mardi 21 novembre 2017 - 2 Rabi al-Awwal 1439 - N° 1765 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

LE MINISTRE DE L'HABITAT M. TEMMAR :
«Lancement fin novembre de l'opération pour le choix des sites au profit de 66 000 souscripteurs du programme AADL2»

P. 3

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M. KAOUANE L'A AFFIRMÉ :
« La dignité de la presse ne se conçoit pas sans la dignité du journaliste »

P. 3

ALGÉRIE-FRANCE
Formation paramédicale : des responsables des Hôpitaux de Paris en visite à Médéa

P. 24

ALGÉRIE-LIBYE
46 citoyens algériens détenus en Libye rapatriés

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017

M. DERBAL, PRÉSIDENT DE LA HIISE :

«La campagne électorale s'est déroulée dans de bonnes conditions»



Ph : Archives

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé jeudi à Alger que la campagne pour les élections locales du 23 novembre «s'est déroulée dans de bonnes conditions», précisant que les interventions de son instance sont «peu nombreuses» avec 685 interventions. «Vu le nombre important des candidats en lice pour ces élections par rapport aux Législatives, cette campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions» a déclaré M. Derbal à l'APS au lendemain de la clôture de la campagne électorale qui a duré 3 semaines, précisant que les plaintes et les saisines étaient «peu nombreuses». Le président de la HIISE a fait état de 685 interventions effectuées par ses services, un chiffre «minime», a-t-il dit par rapport au nombre important des candidats à ces élections et en comparaison des élections législatives organisées en mai dernier.

P. 4-5

● **Le Conseil de la nation appelle les citoyens à se rendre massivement aux urnes pour exprimer leur choix**

● **OUARGLA Début du vote pour les populations des zones enclavées à El-Borma**

● **BÉCHAR : Début de l'opération de vote à travers les zones éparses et rurales**

ARMÉE **Gaid Salah met l'accent sur les «grands acquis» enregistrés dans le domaine de la lutte antiterroriste**

P. 5



DÉRADICALISATION : L'approche algérienne servira de modèle mondial (Carnegie)

P. 24

COMMERCE EXTÉRIEUR : Le déficit en baisse de 34% sur les 10 premiers mois de 2017

P. 6

ÉNERGIE Sonelgaz récupère en trois mois près de 20% des créances impayées

P. 6

SANTÉ

ENFANTS

C'est quoi une bonne punition ?

P. 12-13

HISTOIRE

Les wilayas de Souk-Ahras et Guelma commémorent le 63^e anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar

P. 16

F   T BALL

SÉLECTION ALGÉRIENNE U21 : Un second stage de prospection du 25 au 29 novembre à Sidi-Moussa (FAF)

P. 22

MDN

Lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée

► **2 ateliers de fabrication d'explosifs détruits à Jijel**

► **132 kilogrammes de kif traité saisis à Béchar**

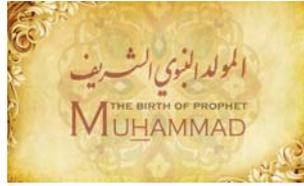
P. 3

AFFAIRES RELIGIEUSE

Le Mawlid Ennabaoui célébré vendredi
1^{er} décembre

Le Mawlid Ennabaoui sera célébré vendredi 12 rabié Al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué. «Le mi-

nistère des Affaires religieuses et des wakfs informe tous les citoyens que le Mawlid Ennabaoui sera célébré le vendredi 12 rabié al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017».



Horaire des prières

Mardi 2 Rabi Rabi al-Awwal 1439

Fajr	05:55
Dohr	12:34
Asr	15:16
Maghreb	17:40
Isha	19:03

TRANSPORTS EN COMMUN À ORAN
Initiative pour la mise
à niveau du secteur privé

Un groupement de transporteurs a été créé hier à Oran dans le cadre d'une opération pilote portant «mise à niveau des opérateurs privés du secteur», a-t-on appris du président régional de l'Union nationale des transporteurs privés (UNAT). «L'amélioration de la qualité des prestations offertes aux usagers du transport en commun urbain et suburbain privé, constitue l'objectif majeur de cette action», a souligné Cheikh Amar Noureddine dans une déclaration à l'issue d'une rencontre ayant abouti à la création officielle du groupement. «Une centaine de transporteurs disposant d'une flotte de 150 bus ont déjà adhéré à l'initiative qui leur permettra de donner l'exemple sur le terrain par la mise en conformité de leurs activités avec la réglementation régissant le secteur», a-t-il expliqué. «Le respect de l'usager, tant au plan de l'accueil que du confort, est au coeur des objectifs ciblés en plus des aspects liés, entre autres, à la maintenance et à la salubrité des bus, au port d'uniforme et de badge identifiant les travailleurs (chauffeurs et percepteurs)», a fait savoir le président régional de l'UNAT.

Un groupement de transporteurs a été créé hier à Oran dans le cadre d'une opération pilote portant «mise à niveau des opérateurs privés du secteur», a-t-on appris du président régional de l'Union nationale des transporteurs privés (UNAT). «L'amélioration de la qualité des prestations offertes aux usagers du transport en commun urbain et suburbain privé, constitue l'objectif majeur de cette action», a souligné Cheikh Amar Noureddine dans une déclaration à l'issue d'une rencontre ayant abouti à la création officielle du groupement. «Une centaine de transporteurs disposant d'une flotte de 150 bus ont déjà adhéré à l'initiative qui leur permettra de donner l'exemple sur le terrain par la mise en conformité de leurs activités avec la réglementation régissant le secteur», a-t-il expliqué. «Le respect de l'usager, tant au plan de l'accueil que du confort, est au coeur des objectifs ciblés en plus des aspects liés, entre autres, à la maintenance et à la salubrité des bus, au port d'uniforme et de badge identifiant les travailleurs (chauffeurs et percepteurs)», a fait savoir le président régional de l'UNAT.

CE MATIN AU FORUM
DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Conférence de la
présidente de l'ONPPE
Mme Meriem Chorfi

A l'occasion de la double célébration de la Journée Internationale des droits de l'enfant et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Forum de la Sûreté nationale, abrite ce matin à partir de 9h30, une conférence de presse animée par la présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'Enfance, Meriem Chorfi.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR
Présentation de l'ouvrage
«De Boussouf à Kennedy,
liberté et foi»

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre consacrée à la présentation de l'ouvrage «De Boussouf à Kennedy, liberté et foi» par son auteur Mohammed Khelladi suivie d'une vente-dédicace.

DEMAIN À L'HÔTEL MERCURE
11^e congrès de la SATH

Sous le patronage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la Société algérienne de transfusion et d'hémobiologie (SATH), tiendra son 11^e congrès les 22 et 23 novembre à l'hôtel Mercure. Parmi les points qui seront soulevés lors de cette rencontre scientifique : le contrôle de qualité en hémobiologie, transfusion sanguine, immuno-hématologie moléculaire, hémogloburie paroxystique nocturne (HPN), etc.

GALERIE ASSELAH
Exposition
photographique
de l'équipe
artistique FLN

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 23 novembre à la galerie Asselah Hocine, une exposition photographique de l'équipe artistique FLN.

Météo



	Max	Min
Alger	22°	07°
Oran	22°	07°
Annaba	19°	07°
Béjaïa	22°	09°
Tamanrasset	27°	13°

LE 24 NOVEMBRE À
LA SALLE IBN ZEYDOUN
Projection des films
«Le Monde Secret des
Émojis», «Kingsman -
Le Cercle d'Or»
et «Geostorm»

Les films "Le Monde Secret des Émojis", "Kingsman - Le Cercle d'Or" et "Geostorm", seront en projection vendredi 24 novembre à la salle Ibn Zeydoun à raison d'une séance chacun (15h, 18g et 20h30).

CHALLENGE DE LA RÉGION CENTRE
Ooredoo récompense
ses partenaires lauréats

Ooredoo a organisé, récemment à Alger, une cérémonie en l'honneur des points de vente et grossistes partenaires de la région Centre, gagnants du challenge organisé en leur direction. Les partenaires lauréats se sont distingués par leurs réalisations et les résultats exceptionnels qu'ils ont atteints dans l'activation de cartes Sim et les rechargements électroniques Storm à travers la région Centre du pays et ce tout au long des 3 challenges lancés par Ooredoo durant les années 2016 et 2017. Ainsi, soixante-quinze (75) points de vente et grossistes ont été récompensés et ont reçu leurs scooters habillés aux couleurs de Ooredoo et d'autres cadeaux de valeur. Ces récompenses offertes en guise d'encouragements en reconnaissance à leurs efforts visent notamment à consolider les relations privilégiées entre Ooredoo et ses partenaires. D'autres cérémonies seront prochainement organisées par Ooredoo afin de récompenser les meilleurs partenaires et points de vente des régions Est et Ouest du pays. Par ces actions, Ooredoo entend renforcer ses relations avec ses partenaires et améliorer continuellement la qualité de ses services pour offrir le meilleur à ses clients, partout en Algérie.

Ooredoo a organisé, récemment à Alger, une cérémonie en l'honneur des points de vente et grossistes partenaires de la région Centre, gagnants du challenge organisé en leur direction. Les partenaires lauréats se sont distingués par leurs réalisations et les résultats exceptionnels qu'ils ont atteints dans l'activation de cartes Sim et les rechargements électroniques Storm à travers la région Centre du pays et ce tout au long des 3 challenges lancés par Ooredoo durant les années 2016 et 2017. Ainsi, soixante-quinze (75) points de vente et grossistes ont été récompensés et ont reçu leurs scooters habillés aux couleurs de Ooredoo et d'autres cadeaux de valeur. Ces récompenses offertes en guise d'encouragements en reconnaissance à leurs efforts visent notamment à consolider les relations privilégiées entre Ooredoo et ses partenaires. D'autres cérémonies seront prochainement organisées par Ooredoo afin de récompenser les meilleurs partenaires et points de vente des régions Est et Ouest du pays. Par ces actions, Ooredoo entend renforcer ses relations avec ses partenaires et améliorer continuellement la qualité de ses services pour offrir le meilleur à ses clients, partout en Algérie.

LE 26 NOVEMBRE AU SIÈGE
DE LA CACI
Rencontre d'affaire
algéro-ivoirienne

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise dimanche 26 novembre à partir de 09h30 à son siège, un Forum d'affaires algéro-ivoirien. Cette rencontre aura pour objectif de permettre aux opérateurs économiques algériens d'examiner les possibilités et opportunités de placement de leurs produits sur le marché ivoirien, et ce, à travers des rencontres de mise en relation d'affaires avec leurs homologues ivoiriens activant dans les domaines suivants : métallurgie, matériel de construction et BTPH, électricité et équipements industriels, quincaillerie, énergie renouvelable, hydraulique et forage, agriculture et agroalimentaire, imprimerie et édition.

UNIVERSITÉ DE BLIDA
Exhibition aérienne d'avions
miniatures à l'université
Saâd-Dahleb

Une quinzaine de participants ont pris part hier à l'université Saâd-Dahleb de Blida à une exhibition aérienne d'avions miniatures organisée à l'initiative de la Fédération algérienne des sports aérien (FASA), en collaboration avec l'Institut d'aéronautique et des études spatiales. Cette première manifestation du genre dans la région de la Mitidja a pour objectif d'informer le public, dont notamment les étudiants du domaine, sur tout ce qui a trait aux modèles réduits d'avions, de façon à leur permettre de mieux assimiler les connaissances qui leur sont inculquées dans les cours enseignés au niveau de l'Institut d'aéronautique et des études spatiales, comptant actuellement 1.200 étudiants, a indiqué la directrice de cet établissement, Ben Khedda Amina. La responsable a fait part de la création, à cette occasion, d'un club d'aéronautique, avec l'aménagement d'un espace au sein de l'université pour l'exercice de cette activité, en vue de son développement et promotion, parallèlement à l'encouragement des étudiants à intégrer le domaine. Le recteur de l'université Saâd Dahleb, Mohamed Tahar Abadlia a, quant à lui, signalé la signature d'une convention entre l'université et les autorités militaires, en vue de l'officialisation de cette manifestation, pour rendre son organisation annuelle.



HABITAT: Lancement fin novembre de l'opération pour le choix des sites au profit de 66 000 souscripteurs du programme «AADL2»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé hier à Alger que l'opération pour le choix des sites concernant les 66 000 unités de logements du programme AADL2, aura lieu à la fin novembre.

Lors d'une visite d'inspection qui l'a conduit au siège de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) pour s'enquérir du déroulement des formalités administratives et recueillir les impressions des citoyens, M. Temmar a affirmé que son département compte lancer l'opération pour le choix des sites au profit de 66 000 souscripteurs au programme AADL 2, fin novembre ou début décembre au plus tard.

L'opération concernera plus de 34 wilayas notamment les grandes wilayas qui enregistrent une forte demande, a-t-il ajouté. Il sera procédé à la pose de la première pierre de plus de 12 900 unités de logements à travers le pays, a-t-il ajouté, précisant que des visites seront prévues pour s'enquérir des travaux au niveau des chantiers (Béjaïa plus de 4000 unités). Selon M. Tem-



mar, ces visites permettront de déterminer les causes des retards accusés dans la réalisation de certains projets et de trouver les solutions idoines, soit en procédant à la levée des obstacles et à la poursuite des travaux ou en prenant des décisions concernant les entrepreneurs en charge de la réalisation.

A cet effet, M. Temmar

a décidé de dépêcher des équipes dès dimanche prochain dans les différentes wilayas pour s'enquérir de l'avancement des projets, notamment dans les wilayas qui accusent un retard, dont Tébessa, Mascara et Tissemisilt.

Le mois de novembre verra l'attribution des décisions de pré-affectation à plus de 2.700 bénéficiaires et la remise des

clés à plus de 1.500 bénéficiaires à travers plusieurs wilayas.

Le ministère a recensé 3.400 recours en cours d'examen sur un total de 15.000 recours déposés depuis le lancement de l'opération des inscriptions. Les concernés recevront la réponse avant la fin de l'année en cours, a-t-il dit.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE L'A AFFIRMÉ :

«La dignité de la presse ne se conçoit pas sans la dignité du journaliste»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a souligné hier à Alger, que «la dignité de la presse ne se conçoit pas sans la dignité du journaliste» et tout problème doit être posé de manière «sérieuse et honnête».

«La dignité du journaliste est l'acte fondateur de la dignité de la presse, et le journaliste doit jouir de tous ses droits à travers, notamment, une rémunération décente, une couverture sociale, une formation, et une évolution de carrière», a affirmé M. Kaouane dans un point de presse tenu en marge de l'inauguration du nouveau siège de l'agence «ANEP-Messagerie Express» à Ouled-Fayet.

Evoquant, à cette occasion, le cas du quotidien arabophone El-Fadjr, il a indiqué qu'un collectif de soutien à ce journal avait été reçu dimanche au niveau du ministère de la Communication où il a laissé une plateforme relative à la situation actuelle du journal. Il a précisé, à cet égard, que «le problème du quotidien *El-Fadjr* est strictement économique».

Il a, notamment, fait savoir, que ce journal «a bénéficié de 76 milliards de centimes en huit ans, et quatre milliards de centimes en sept mois durant l'année en cours».

Le ministre de la Communication a ajouté que le journal El-Fadjr «a une dette de près de dix

milliards de centimes, et n'a payé qu'un mois de loyer en 13 ans à la Maison de la presse Tahar Djaout, où il occupe un espace de plus de 200 mètres carrés».

Il a appelé, à ce propos, à «ne pas tromper l'opinion publique, et il faut poser les problèmes de façon sérieuse, honnête et professionnelle» en faisant allusion au journal El-Fadjr pour lequel un sit-in de solidarité a été organisé hier à la Maison de la presse «Tahar Djaout».

Dénonçant ceux qui demandent où va l'argent de l'ANEP, il a affirmé que celle-ci «sait bien où va son argent, et il faut plutôt s'interroger sur sa destination finale une fois accordés», affirmant dans le même sillage, que «l'ANEP ne détient pas le monopole et n'est pas un moyen de pression, au contraire c'est un moyen de soutien à la presse».

Par ailleurs, M. Kaouane a tenu à rendre hommage au Syndicat national des journalistes (SNJ) pour ses efforts visant à préserver la dignité des journalistes, citant,



notamment, l'exemple du quotidien La Tribune, qui a cessé de paraître pour des raisons financières.

D'autre part, concernant le Fonds d'aide à la presse écrite, la création de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) et la mise à niveau des chaînes de télévision privées, il a précisé que le travail se poursuit normalement et tout sera annoncé au moment opportun.

Par la même occasion, le ministre de la Communication s'est félicité du bon déroulement de la campagne électorale pour les locales de jeudi prochain, saluant le travail accompli par les différents médias, et leur professionnalisme dans la couverture de cette campagne, qu'il a qualifié de «réussie».

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION-HCA: Veiller à ce que la langue arabe soit «indemne d'incorrections»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane et le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCA), Salah Belaid ont convenu de l'importance de veiller à ce que la langue arabe de communication et d'information qui s'adresse «massivement» au citoyen algérien soit indemne «d'incorrections et de fautes courantes», a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Communication.

«Le ministre de la Communication autant que le président du HCA ont convenu de l'importance de veiller à ce que cette langue de communication et d'information qui s'adresse massivement au citoyen algérien soit indemne d'incorrections et de fautes courantes», a précisé le ministre de la Communication, au terme de l'audience qu'a accordée M. Kaouane à M. Belaid.

La rencontre a porté sur la place de la langue arabe dans «les médias arabophones algériens ainsi que sur la perspective d'une collaboration du Haut Conseil de la langue arabe avec le ministère de la Communication dans le sens de la mise à contribution de l'expertise de cette instance afin d'accompagner les médias nationaux dans l'effort d'amélioration de l'usage de la langue arabe», a ajouté la même source.

Il a été, à ce titre, envisagé des sessions de formation, en direction des journalistes, dont le calendrier sera fixé d'un commun accord entre le ministère de la Communication et le Haut Conseil de la langue arabe, a relevé la même source.

ORAN: Près d'une soixantaine d'exposants à la 5^e édition des Salons du logement et de la décoration

Une soixantaine d'exposants prennent part à la 5^e édition du Salon de l'Immobilier, du logement, et maisons intelligentes «Elogia», jumelé avec le Salon «Home Design», ouvert hier matin au Centre des conventions Ahmed Benahmed d'Oran. Organisée par l'Agence de communication «Up Concept Design», cette manifestation, s'étalant jusqu'au 25 novembre prochain, regroupe environ 55 exposants nationaux mais aussi de France, de l'Italie, de Belgique, de Turquie, d'Espagne, de Portugal et de Chine, venus pour participer à ces deux manifestations, destinées exclusivement au marché de l'habitat de luxe et de haut standing.

Ces deux salons jumelés représentent des opportunités pour faire connaître les nouveautés dans le secteur et promouvoir le partenariat et la mise en relation d'affaires dans le domaine de l'habitat et de la décoration, a précisé à l'APS l'organisateur du salon, Akram Sidi Yakhlef.

Dans cette édition, des projets de logement avec une touche de modernité sont exposés, tels les logements écologiques et modernes, équipés de solutions intelligentes comme l'économie d'énergie et la domotique, un ensemble des techniques de l'électronique, de physique du bâtiment, d'automatisme, de l'informatique et des télécommunications utilisées dans les bâtiments, des solutions qui s'adaptent parfaitement avec l'environnement, a noté la même source.

Le premier salon Elogia regroupe les professionnels de l'immobilier, du logement et de l'habitat moderne et fonctionnel, mais aussi des promoteurs immobiliers désireux s'investir dans le bâtiment intelligent, alors que le salon «Home Design» ceux activant dans l'ameublement, l'hôtellerie et la décoration des maisons modernes.

Le respect de l'environnement est la particularité du salon «Elogia», qui permettra de présenter les différentes techniques en matière d'habitat écologique, tels que le recyclage de l'eau, les panneaux solaires et le chauffage du sol, a-t-on souligné de même source.

Le salon se veut une démonstration de solutions efficaces qui ont fait leurs preuves dans le monde et qui sont, soit déjà introduites en Algérie mais encore méconnues, soit en attente d'adaptation au contexte professionnel national. «Home Design», qui est aussi à sa 5^{ème} édition, propose également une offre complète pour toutes les nouveautés consacrées à la décoration, la rénovation et l'aménagement pour l'intérieur et l'extérieur de l'habitat, a-t-il encore précisé.

OUARGLA Début du vote pour les populations des zones enclavées à El-Borma

Les électeurs vivant en zones enclavées à travers la daïra frontalière de El-Borma (400 km Est d'Ouargla) ont commencé à voter lundi au niveau des bureaux itinérants mis à leur disposition pour les élections locales du 23 novembre 2017.

Il s'agit de deux bureaux itinérants, destinés à la localité de Roudh El-Baguel et de Berkayez, totalisant 776 inscrits sur leurs listes, à savoir 314 femmes et 462 hommes, appelés à accomplir leur devoir électoral, selon les données de la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya d'Ouargla.

Les moyens requis ont été mobilisés dans le but de garantir le bon déroulement de cette opération de vote, avancé réglementairement de 72 heures pour ces deux bureaux itinérants, a-t-on ajouté.

Au total 14 formations politiques ont engagé 152 listes électorales dans la wilaya de Ouargla pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), dont neuf (9) listes pour l'élection des membres de l'APW ainsi que 143 autres pour l'APC à travers les 21 communes que compte la wilaya de Ouargla, a-t-on détaillé.

Ces partis se disputeront 39 sièges pour l'APW et 359 pour l'APC, dont un quota de 86 sièges est destiné aux femmes, à savoir 12 à l'APW et 74 à l'APC, indique la même source.

Le corps électoral de la wilaya d'Ouargla est composé d'un total de 328.592 inscrits, dont 145.124 femmes qui seront invités, lors de ces élections locales (APW/APC), à s'exprimer à travers 778 bureaux de vote, coiffés par 186 centres électoraux, a-t-on signalé à la DRAG.

BECHAR : Début de l'opération de vote à travers les zones éparses et rurales

L'opération de vote pour les élections locales du 23 novembre a débuté lundi à travers les zones éparses et rurales de la daïra frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Bechar).

Deux (2) bureaux mixtes, où sont inscrits 1.659 électrices et électeurs, sont ouverts pour permettre aux électeurs de choisir leurs représentants à l'Assemblée populaire communale (APC) de Béni-Ounif parmi les onze (11) listes de candidats en lice et onze (11) autres listes de candidats pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW), des formations politiques en lice à ces élections.

Le départ de la caravane électorale de ces deux bureaux s'est déroulé à 7 heures du siège de la daïra de Béni-Ounif, en présence du wali de Bechar, Tewfik Dziri, des responsables de la direction locale de la réglementation et des affaires générales (DRAG), de représentants des candidats et de membres de la haute instance indépendante de surveillance des élections législatives (HIISE).

Le vote pour ces élections locales débutera mercredi prochain au niveau de huit (8) autres bureaux mixtes répartis à travers les zones enclavées et éparses des communes de Bechar, Timoudi, Béni-Abbès, El-Ouata, Abadla, Ksabi et Tamtert, pour faciliter le devoir électoral de 2.393 électrices et électeurs portés sur leurs listes électorales, selon la DRAG.

Ces dix bureaux itinérants qui sillonneront de vastes territoires où sont localisées des populations nomades et rurales de la wilaya, totalisent 4.053 électrices et électeurs, a-t-on signalé.

Des moyens humains, logistiques et des dispositifs sécuritaires et sanitaires conséquents ont été mis à la disposition de ces bureaux de vote pour les besoins d'un bon déroulement du scrutin.

Dans la wilaya de Bechar, 101 listes sont en lice pour les élections des APC et 11 pour l'APW, pour le pourvoi des 311 sièges des APC et 35 autres sièges de l'APW.

LOCALES 2017 : M.Derbal, président de la HIISE : « La campagne électorale s'est déroulée dans de bonnes conditions »

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé jeudi à

Alger que la campagne pour les élections locales du 23 novembre «s'est déroulée dans de bonnes conditions», précisant que les interventions de son instance sont «peu nombreuses» avec 685 interventions.

«Vu le nombre important des candidats en lice pour ces élections par rapport aux Législatives, cette campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions» a déclaré M. Derbal à l'APS



au lendemain de la clôture de la campagne électorale qui a duré 3 semaines, précisant que les plaintes et les saisines étaient «peu nombreuses».

Le président de la HIISE a fait état de 685 interventions effectuées par ses services, un chiffre «minime», a-t-il dit par rapport au nombre important des can-

didats à ces élections et en comparaison des élections législatives organisées en mai dernier.

La plupart de ces interventions concernent des «questions simples», selon le même responsable qui précise que 4 cas seulement de recours à la violence et à l'injure ont été relevés. M. Derbal a salué le sens

de responsabilité des responsables des partis qui ont animé la campagne électorale, précisant que leur discours politique était «pondéré loin de toute diffamation ou injure».

Le même responsable a déploré certains phénomènes qui ont entaché la campagne électorale dont notamment les affiches anarchiques d'autant «qu'il s'agit, a-t-il dit, d'actes émanant de candidats appelés à veiller à l'application de la loi».

«Remédier à ce genre de comportements négatifs exige davantage d'efforts et un travail permanent de persuasion car la loi ne forge pas les consciences», a-t-il affirmé.

Il a en outre indiqué que son instance veillait à l'application de la loi, soulignant la nécessité de s'y conformer dans tous les cas.

La couverture audiovisuelle de la campagne s'est déroulée dans des «conditions régulières»

La couverture audiovisuelle de la campagne des élections locales du 23 novembre 2017 s'est déroulée dans des «conditions régulières», a indiqué hier l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), affirmant qu'«aucune plainte n'a été enregistrée».

«Au terme de cette campagne, et par-delà son contenu, l'ARAV ne relève pratiquement pas de dépassement significatif à cet égard, ni dans la forme ni dans le fond.

Aucune plainte n'a été enregistrée de la part de partis ou de candidats.

Par voie de conséquence, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel estime que la couverture audiovisuelle de la campagne électorale s'est déroulée dans des conditions régulières», a

souligné l'ARAV dans un communiqué.

La campagne électorale pour le renouvellement des Assemblées communales et de wilaya (APC/APW) a été clôturée dimanche à minuit.

L'ARAV rappelle, en outre, avoir mis en place, tout au long de la campagne électorale, et en vertu de la loi, «un dispositif pas de veille permanente, par lequel elle a pu suivre toutes les grilles de programmes en lien avec la couverture de la campagne pour les élections locales du 23 novembre 2017, diffusées sur l'ensemble des chaînes de radio et de télévision publiques nationales au même titre que les chaînes privées accréditées».

«L'objectif était, dans un premier

temps, de constater puis de consigner, avant l'éventualité de faire appliquer la loi contre tout dépassement ou irrégularité, quelles qu'en soient la nature et les circonstances», note l'ARAV, précisant que cette veille «couvrait aussi bien les émissions d'expression directe, selon leur répartition réglementaire en termes d'ordre de passage et de volume horaire, que les débats, meetings, tables rondes et journaux télévisés».

Tout en assurant n'avoir constaté «aucun manquement professionnel caractérisé durant la veille observée», l'ARAV a, enfin, appelé l'ensemble des médias audiovisuels au «strict respect» de la période de silence réglementaire.

Le Conseil de la nation appelle les citoyens à se rendre massivement aux urnes pour exprimer leur choix

Le Conseil de la nation a appelé hier les citoyens à faire des élections locales de jeudi «un rendez vous national» en se rendant massivement aux urnes pour exprimer leur choix et élire leurs représentants au sein des assemblées communales et de wilaya, a indiqué un communiqué du Conseil.

Le bureau du Conseil de la nation, présidé par Abdelkader Bensalah, président du Conseil -après concertation avec les présidents des groupes parlementaires qui y sont représentés, sur les élections locales prévues jeudi 23 novembre 2017- appelle les citoyens à faire de ces élections un rendez-vous national en affluant vers les centres de vote et en exprimant leurs vœux pour choisir leurs représentants au sein des assemblées communales et de wilaya, convaincus que les Algériennes et les Algériens où qu'ils soient sont fiers d'appartenir à ce grand pays», précise la même source.

«Les citoyens exprimeront cette fierté, cette appartenance et cet amour de la patrie mais aussi leurs aspirations à un avenir meilleur en se rendant massivement aux urnes pour exprimer leur choix et élire les hommes et les femmes qui assumeront avec responsabilité le prochain mandat électoral, et ce au service des citoyens et citoyennes dans les communes et les wilayas», ajoute-t-on de même source.

Le Conseil de la nation considère que «cette échéance nationale traduit les réalisations du pays notamment en matière de consécration de la bonne gouvernance, de l'approfondissement de la pratique démocratique, de l'édification de l'Etat de droit dans le cadre des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika à l'effet de réaliser les objectifs escomptés en consacrant les fondements de l'Etat, en optimisant la gestion des instances élues, sur les plans national

et local, en renforçant leur rôle dans le cadre des dispositions de la nouvelle Constitution qui a conforté le processus démocratique à travers des garanties sans précédents concernant la régularité et la transparence des élections».

Le Conseil de la nation a souligné que les élections locales «témoignent clairement de l'enracinement de l'acte de vote étant une pratique qui exprime la citoyenneté et consacre la volonté populaire», saluant «les grands efforts consentis par les pouvoirs publics pour assurer la réussite de ce rendez-vous».

Il a également salué les partis politiques et les candidats indépendants qui ont oeuvré à relever le niveau de la compétition électorale», se félicitant par ailleurs des progrès enregistrés dans l'organisation de cet événement national marquée par une maturité politique et un sens élevé de la citoyenneté».

ARMÉE

Gaïd Salah met l'accent sur les «grands acquis» enregistrés dans le domaine de la lutte antiterroriste

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, a mis l'accent, hier à Blida, sur les «grands acquis» enregistrés dans le domaine de la lutte antiterroriste et ce, grâce aux efforts que l'Armée nationale populaire (ANP) ne cesse de consentir, aux côtés des différents corps de sécurité, soulignant à ce titre que l'Algérie mérite d'être un «paradis de paix et de quiétude», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Intervenant à l'occasion d'une réunion de travail qu'il a présidée au siège de la première Région militaire où a entamé son deuxième jour de visite, le Général de corps d'Armée a indiqué qu'il est opportun de mettre l'accent, dans ce contexte, sur les grands acquis enregistrés dans le domaine de la lutte antiterroriste, plus précisément les résidus terroristes et ce, grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant, puis grâce aux efforts soutenus et dévoués que l'ANP ne cesse de consentir, aux côtés des différents corps de sécurité.

«Notre Armée qui a trouvé dans la solidarité de son peuple, l'appui et le soutien qui ont barré tout chemin devant ces égarés ayant commis tant d'injustices envers eux-mêmes et envers leur peuple et qui sont sortis du droit chemin, des valeurs et des règles de notre religion l'Islam, n'ont aucune issue que de se ramener à la raison et de se réintégrer au sein de leur société, en bénéficiant des dispositions stipulées par la Charte de la paix et de la réconciliation nationale initiée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, et approuvée, à la majorité absolue, par le peuple Algérien», a souligné le Général de corps d'Armée au cours de cette réunion de travail avec le Commandement, l'état-major de la Région, les commandants des secteurs opérationnels et leurs états-majors ainsi que les commandants des



unités de la Région. «Notre Grand pays l'Algérie mérite d'être un paradis de paix et de quiétude qui abrite tous ses fils dans une ambiance de fraternité et avec principe intrinsèque qu'est le patriotisme et l'amour de la patrie en priorisant toujours son intérêt suprême», a-t-il encore soutenu.

Le communiqué du MDN a rappelé qu'après avoir suivi, l'après-midi d'hier dimanche 19 novembre 2017, lors d'une diffusion en direct depuis le champ de tir et de manœuvres, un exercice tactique de tirs réels, exécuté par une unité relevant de la Division, dans le cadre de la continuité de l'exécution du programme de l'année de préparation au combat 2017-2018, dans le but d'acquiescer l'expérience requise dans le domaine de la planification, de la maîtrise des unités, et de la gestion des batailles, dans un environnement proche de la réalité, le Général de corps d'Armée a adressé, lors d'une allocution, ses félicitations aux éléments ayant participé à cet exercice.

A cette occasion, il a donné un ensemble d'orientations et de recommandations se rapportant à l'exigence de poursuivre les efforts afin d'atteindre le développement souhaité et l'état-prêt aspiré ainsi que la qualité d'aptitudes au combat, en adéquation avec les missions assignées, précise la même source, ajoutant que le Général de corps d'Armée a, ensuite, suivi un exposé global, présenté par le Commandant de la Division, sur cette grande unité du Corps de bataille de l'ANP.

La deuxième journée de sa visite a été consacrée à la tenue d'une réunion, au siège de la 1ère Région militaire, en compagnie

du général-major Habib Chentouf, commandant de la Région, où il a donné, à l'entame, une allocution d'orientation, dans laquelle il a souligné «l'importance de cette rencontre, comme étant un point de situation pour exposer les résultats réalisés sur le terrain, tant sur le plan des efforts d'élaboration, de préparation, et de concrétisation effective, dans le renforcement du niveau des aptitudes au combat des éléments et des unités, que sur le plan de l'accomplissement de la mission de lutte antiterroriste et contre le crime organisé sous toutes ses formes».

L'un des plus importants objectifs futurs, visés à travers ce parcours de préparation et de développement des différentes composantes de l'ANP, conjointement à l'effort consenti dans l'éradication des résidus terroristes, est de remporter l'enjeu de la qualité sous tous les standards et dans tous les sens et significations de cette expression, relève le communiqué du MDN.

«Un enjeu qui devient un impératif requis pour la bonne adhésion aux exigences de la cadence accélérée et appliquée, voire déterminée, adoptée par l'ANP, en toute conscience et discernement, éclairée par les instructions et l'appui de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», souligne le communiqué, ajoutant que «ce parcours légitime et ambitieux devient une nécessité inévitable pour suivre la cadence du progrès accéléré que connaissent les armées modernes aujourd'hui».

«Nous œuvrons, à travers cet effort loyal et appliqué, à poursuivre le renforcement des apti-

tudes du corps de bataille de l'ANP et à garantir les exigences de rehaussement de son état-prêt, afin d'assurer l'évolution et l'amélioration des compétences opérationnelles et de combat, dans toutes leurs composantes et formations, en adéquation avec les intérêts de l'Algérie et honorant la dignité de son peuple, qui exige de ses fils fidèles de demeurer en permanence, de mains fermes, de valeurs immuables, sauvegardant son unité et préservant sa souveraineté, son indépendance, sa sécurité et sa stabilité, requérant aussi des Forces armées de «se munir des éléments de vigilances et des impératifs de précaution, de prudence et d'attention».

Il a en outre souligné «les grands acquis enregistrés dans le domaine de la lutte contre les groupuscules terroristes, et ce, grâce à la solidarité du peuple Algérien avec son Armée et avec les différents corps de sécurité».

Par la suite, le Général de corps d'Armée a suivi un exposé présenté par le chef d'état-major de la Région portant sur les différents volets ayant trait à la situation sécuritaire prévalant dans le secteur de compétence.

Il a suivi aussi des présentations données par les chefs des secteurs opérationnels et les responsables des différents services de sécurité, avant qu'il ne donne des orientations à caractère opérationnel et sécuritaire, tout en mettant l'accent sur «la nécessité de fournir davantage d'efforts dans la dynamique de lutte contre les groupuscules terroristes qui n'ont qu'une seule issue : se ramener à la raison, se réintégrer au sein de leur société et bénéficier des dispositions de la Réconciliation nationale».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Deux ateliers de fabrication de explosifs détruits à Jijel



Deux ateliers de fabrication d'explosifs ont été détruits, dimanche à Taxana dans la wilaya de Jijel, par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 19 novembre 2017 à Taksena, wilaya de Jijel/5e RM, deux (02) ateliers de fabrication des explosifs contenant dix (10) fusils de chasse, un fusil à répétition, un fusil à pompe, (22) bombes, (411) projectiles, (269) balles de différents calibres, des outils de détonation, ainsi qu'un important lot de pièces de rechange pour armes à feu», précise la même source.

Dans le même contexte, un élément de soutien aux groupes terroristes a été intercepté dans la même wilaya, ajoute le communiqué Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6e RM, (09) orpailleurs et saisi trois (03) véhicules tout-terrain, trois (03) motos, (840) litres de carburant, divers outils d'orpillage et de détonation, tandis que des Garde-frontières ont déjoué, à Tébessa/5e RM, une tentative d'introduction illicite d'une grande quantité de munitions s'élevant à (9.000) balles, indique le ministère.

Par ailleurs, des Garde-côtes ont intercepté, à Oran et Mostaganem/2e RM, trente-cinq (35) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que (21) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Béchar, Adrar, Ouargla et Tlemcen, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

132 kilogrammes de kif traité saisis à Béchar

Une quantité de kif traité s'élevant à 132 kilogrammes a été saisie hier à Béchar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation d'information, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, aujourd'hui 20 novembre 2017, près de la zone de Djebel Antar à Béchar/3e RM, une quantité de kif traité s'élevant à 132 kilogrammes», précise la même source.

«Encore une fois, les unités de l'ANP réitèrent leur détermination à venir à bout de toute tentative malsaine visant à proliférer de tels fileaux étrangers à notre société et nos valeurs», ajoute le MDN.

SON P-DG, MOHAMED ARKAB L'A INDIQUÉ : Sonelgaz récupère en trois mois près de 20% des créances impayées

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a pu recouvrer, durant les trois derniers mois, près de 20% des créances impayées auprès de ses clients publics et privés, a indiqué dimanche à Alger son P-dg, Mohamed Arkab.

«Nous avons réussi, durant les trois derniers mois, à recouvrer près de 20% de nos créances, dont le montant global avoisinait les 70 milliards de dinars, auprès de nos clients publics et privés», a déclaré M.Arkab à la presse en marge d'une réunion avec les cadres de cette société.

«Le plan d'action de recouvrement de nos créances est sur une très bonne voie et nous avons obtenu des résultats palpables», a-t-il ajouté.

S'agissant des clients publics (administrations, entreprises...), le même responsable a précisé que le groupe avait établi un échéancier avec cette catégorie d'abonnés pour le paiement de leurs dettes vis-à-vis de Sonelgaz.

A travers les 48 wilayas, a-t-il fait savoir, les walis accompagnent Sonelgaz dans son plan d'action pour «la réussite de cette opération étalée sur plusieurs années».

Selon un bilan présenté à cette rencontre, le Groupe Sonelgaz a bouclé l'année 2016 avec un montant de créances impayées par les clients de 54,6 milliards de dinars, alors que les prévisions de 2017 tablent sur un chiffre de 49,1 milliards de dinars.

CHANGE Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 19 novembre 2017, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 113,12 DA à l'achat et à 120,02 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 133,11 DA à l'achat et de 141,28 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 12 au 18 novembre 2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 113,52 DA à l'achat et à 120,45 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 131,93 DA à l'achat et de 140,01 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 22 au 28 octobre 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 112,60 DA à l'achat et à 119,48 DA à la vente, tandis que la valeur de l'EURO était de 132,75 DA à l'achat et de 140,89 DA à la vente.

Il y a une année (du 20 au 26 novembre 2016), la valeur du DOLLAR était fixée à 109,79 DA à l'achat et à 116,50 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 116,34 DA à l'achat et de 123,47 DA à la vente.

=Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 12 novembre 2017:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	113,12	120,02
1 EUR	133,11	141,28
1 CAD	88,78	94,23
1 GBP	149,86	159,05
100 JPY	100,48	106,64
1 SAR	30,16	32,00
1 KWD	374,31	397,42
1 AED	30,79	32,68
100 CHF	11.398,18	12.098,94
100 SEK	1.347,88	1.431,20
100 DKK	1.794,32	1.904,17
100 NOK	1.379,64	1.464,41

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	114,26	120,02
1 EUR	134,47	141,28
1 CAD	89,68	94,23
1 GBP	151,38	159,05
100 JPY	101,50	106,64
100 CHF	11.513,90	12.098,94
100 SEK	1.361,57	1.431,20

COMMERCE EXTÉRIEUR : Le déficit en baisse de 34% sur les 10 premiers mois de 2017

Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 9,5 milliards de dollars sur les dix (10) premiers mois de 2017 contre un déficit de 14,4 milliards de dollars sur la même période de 2016, soit une baisse de 4,9 milliards de dollars correspondant à un recul de près de 34%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont nettement augmenté à 28,67 milliards de dollars (mds usd) sur les 10 premiers mois de l'année 2017 contre 24,5 mds usd sur la même période de 2016 (+17,1%), en hausse de près de 4,2 mds usd, selon les données du Centre national de l'Informatique et des Statistiques des Douanes (Cnis).

Concernant les importations, elles ont baissé mais à un très faible rythme en s'établissant à 38,18 mds usd contre 38,88 mds usd (-1,8%), en baisse de 700 millions de dollars, précise la même source.

Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 75% contre 63% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures continuent de représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (94,8% du volume global des exportations) en s'établissant à 27,18 mds usd contre 23,04 mds usd sur la même période de 2016, soit une hausse de 4,14 mds usd correspondant à une augmentation de près de 18%, dans le sillage d'un redressement des cours mondiaux de pétrole.

Demeurant toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 1,49 mds usd, soit une hausse de 3,4% par rapport à la même période 2016.

Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 1,05 mds usd (contre 1,07 mds usd), des biens alimentaires avec 301 millions usd (contre 246 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 64 millions usd (contre 38 millions usd), des produits bruts avec 59 millions usd (contre 71 millions usd), des biens de consommation non alimentaires avec 16 millions usd (contre 17 millions usd) et des biens d'équipements agricoles avec 0,15 million usd (contre 0,05 million usd).

Hausse des importations des produits alimentaires et des carburants



Pour ce qui est des importations, il est constaté que les produits ayant connu une augmentation de la facture sont les produits alimentaires, les produits énergie et lubrifiants, les biens d'équipement agricoles et les demi-produits.

Ainsi, les produits alimentaires ont été importés pour 7,12 mds usd sur les 10 premiers mois de 2017 contre 6,81 mds usd sur la même période de 2016 (+4,5%), les demi-produits pour 9,07 mds usd contre 8,86 mds usd (+2,4%), les produits énergie et lubrifiants (carburants notamment) pour 1,5 mds usd contre 1,03 mds usd (+44,06%) et les biens d'équipement agricoles pour 508 millions usd contre 403 millions usd (+26,05%).

Par contre, des baisses d'importations, quoique légères, ont été enregistrées pour les biens d'équipements industriels en s'établissant à 11,72 mds usd contre 12,67 mds usd (-7,5%), les biens de consommation non alimentaires avec 7,04 mds usd contre 7,84 mds usd (-10,15%) et les produits bruts à 1,22 mds usd contre 1,25 mds usd (-2,4%). En terme de mode de financement des importations, sur les 38,18 mds usd des biens importés durant les dix premiers mois de 2017, un montant global de

23,24 mds usd a été payé par cash (60,88% des importations globales).

Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 13,56 mds usd (35,52% des importations), tandis que les comptes en devises propres ont été utilisés pour des importations de 6 millions usd (0,02%).

Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement à près de 1,37 mds usd (3,6% des importations).

Concernant les partenaires commerciaux, il est relevé que les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des dix premiers mois de 2017, ont été l'Italie avec 4,62 mds usd (16,12% des exportations globales algériennes), suivie de la France avec 3,44 mds usd (12,02%), de l'Espagne avec 3,14 mds usd (10,97%), des Etats-Unis avec 2,64 mds usd (9,22%) et du Brésil avec 1,72 mds usd (6,01%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 7,29 mds usd (19,11% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,47 mds usd (9,1%), de l'Italie avec 3,04 mds usd (7,9%), de l'Espagne avec 2,56 mds usd (6,7%) et de l'Allemagne avec 2,54 mds usd (6,65%).

Les principaux fournisseurs de l'Algérie sur les dix premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les 10 premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des importations auprès de ces pays par rapport à la même période de 2016.

Ces pays ont représenté plus de 77% des importations globales algériennes sur les 10 premiers mois 2017.

(Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes-Cnis).

Pays	Valeur	Evolution
(Millions de dollars)		
-Espagne	2.561	-14,03%
-Allemagne	2.540	+6,2%
-Turquie	1.701	+4,5%
-USA	1.491	-21,32%
-Corée du sud	1.487	+73,51%
-Argentine	1.219	+8,16%
-Brésil	1.183	+16,44%
-Russie	1.004	.
-Inde	849	+12,75%
-Belgique	536	+4,7%
-N-Zelande	529	+76,33%
-Pays-Bas	523	-9,36%
-Sous-Total	29.440	
-TOTAL	38.177	

Les principaux clients de l'Algérie sur les 10 premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les 10 premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des exportations algériennes vers ces pays par rapport à la même période de 2016.

Ces principaux pays clients ont été destinataires de plus de 86% des exportations globales algériennes sur les 10 premiers mois de 2017.

(Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes-Cnis).

Pays	Valeur	Evolution
(Millions de dollars)		
- USA	2.644	-9,7%
- Brésil	1.723	+29,6%
- Pays-Bas	1.639	+32,9%
- Turquie	1.563	+45,1%
- Gde-Bretagne	1.420	+47,6%
- Belgique	751	-8,6%
- Inde	744	+54,7%
- Portugal	714	+2,3%
- Tunisie	651	+22,6%
- Chine	601	+104,4%
- Canada	590	-49,3%
- Corée du sud	427	.
- Sous-total	24.681	
- TOTAL	28.671	

SELON UNE NOTE D'ANALYSE DU TRÉSOR FRANÇAIS La mondialisation des échanges commerciaux s'est accélérée, avec des gains économiques inégalement répartis

La mondialisation des échanges commerciaux s'est accélérée depuis 1980, avec des gains économiques substantiels au niveau mondial, mais inégalement répartis entre pays et au sein des pays, a affirmé hier une note d'analyse du Trésor français.



Les échanges commerciaux ont progressé nettement plus vite que la production mondiale depuis 1980, même s'ils ont ralenti ces dernières années, a relevé cette institution économique, soulignant que le commerce international a globalement soutenu l'activité et les niveaux de vie moyens.

Pour elle, cette accélération de la mondialisation et due aux politiques de facilitation des échanges, notamment l'abaissement des droits de douane, à l'intégration progressive dans la mondialisation de la Chine et d'autres pays émergents, ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication (TIC), qui ont permis de réduire les coûts de transport et de fractionner de manière plus efficiente les processus de production.

Certains pays émergents ont particulièrement bénéficié de la mondialisation et ont comblé une partie de

leur écart de développement avec les pays avancés, réduisant les inégalités au niveau mondial, ajoute la même source qui note que dans les pays avancés, les hauts revenus semblent avoir davantage bénéficié de l'ouverture que les classes moyennes-basses, ce qui a accru les inégalités.

L'analyse estime que le progrès technique semble être la cause prépondérante de la hausse des inégalités au sein des pays avancés, arguant que l'automatisation, qui a également fortement contribué à la croissance mondiale sur la période, a parallèlement détruit de nombreux emplois d'un niveau de qualification faible ou intermédiaire. «Il faut que nos économies apprennent à mieux accompagner les évolutions commerciales et technologiques, sans renoncer aux gains qu'elles apportent», préconise le Trésor français invitant les Etats à l'amélioration de la formation de la

main-d'œuvre et à la mobilité du travail. Au niveau européen, l'analyse prévoit que la poursuite de l'intégration économique devrait s'accompagner d'une plus grande convergence des standards sociaux, notamment grâce à l'établissement de socles communs, recommandant, vis-à-vis du reste du monde, le renforcement de la coopération multilatérale et une plus grande réciprocité de la part de partenaires commerciaux moins ouverts que l'Europe.

Cette coopération doit être accrue en particulier en matière fiscale, pour éviter la concurrence déloyale et préserver la possibilité pour chaque Etat de choisir l'intensité de redistribution correspondant à ses préférences sociales, a-t-on précisé, soutenant qu'à long terme la libéralisation commerciale est source de gains agrégés nets sur le bien-être et l'activité dans l'ensemble des pays.

CONDITIONS DE TRAVAIL EN FRANCE L'addiction, un remède aux pressions ?

Cherbal E-M

Avoir un emploi, pouvoir s'insérer dans le luxe du fameux triptyque métrou-boulou-dodo, n'est pas donné à tout le monde, notamment dans des pays où le chômage connaît des courbes ascendantes, comme la France.

Tout un chacun aspire à réussir son intégration sociale par le travail comme facteur de reconnaissance et de valorisation par ses pairs et la société.

Mais cela n'a pas que de bonnes facettes, tant le travail constitue de nos jours une source de pression et de stress qui rend sa pratique difficile, voire intenable pour un grand nombre de personnes.

Plusieurs explications à cela, notamment une division du travail de plus en plus pointue, exigeant du travail un rendement exemplaire et des contraintes endogènes, propres à tout milieu professionnel qui font reposer sur les épaules de l'employé une charge de plus en plus dure et difficile à supporter.

Tout ceci fait que les travailleurs sont soumis à des conditions de pression qui poussent beaucoup d'entre eux à aller chercher des solutions dans le phénomène de l'addiction, ou comme l'ont intitulé des chercheurs français, du dopage.

« Vie de bureau. Ces salariés qui se dopent pour tenir le rythme », est le titre d'un papier mis en ligne le 14 juin dernier par le site du journal français www.ouest-france.fr, dans lequel le sujet est traité à la faveur notamment de la parution d'un ouvrage en avril 2017, intitulé « Se doper pour travailler ».

L'œuvre a été réalisée par une équipe de chercheurs pluridisciplinaire animée par trois universitaires : Renaud Crespin, politiste, sociologue, maître de recherche au CNRS, Dominique Lhuillier, professeure émérite sur de travail et de développement à Paris, et Gladys Lutz, doctorante en psychologie du travail à Paris.

« Du fait des transformations du travail (intensification, individualisation, précarisation...), nombreux sont ceux qui utilisent des substances psychoactives pour être en forme au bureau, traiter des symptômes gênants ou encore pour se détendre après une journée difficile, écrit en présentation de l'ouvrage le site de l'éditeur, www.editions-eres.com, ajoutant que, par ce travail, « les auteurs, universitaires, chercheurs, syndicalistes et acteurs du soin et de la prévention s'attachent à comprendre les fonctions de ces consommations en milieu de travail ». Le sujet du dopage au travail reste « tabou en France » reconnaissent les chercheurs qui tendent à démontrer qu'il touche tous les secteurs d'activité et notamment, ceux « où le marché de l'emploi est en tension, du côté de l'offre et du rythme à tenir », explique l'un d'eux cité par le site du journal français.

Sur l'usage de la notion de dopage, au lieu de « drogues », certains auteurs de l'étude ont avancé l'idée qu'en recourant à de telles substances, le « salarié trouve de quoi s'anesthésier, se stimuler, récupérer voire s'intégrer dans la convivialité d'un groupe professionnel. C'est pourquoi l'on peut comparer cela au dopage sportif », argumente-t-il sur www.sudouest.fr. En matière de motivations avancées par les travailleurs compris dans le panel de l'étude, Gilles Amado, professeur de psychosociologie, a retenu comme principales attentes, celles « de bien-être, voire de toute puissance et tout cela au service de la valeur suprême de la performance », lit-on sur ce site.

Les chercheurs ont par ailleurs souligné que la pratique du dopage n'obéit pas au seul plaisir du consommateur, et ne constitue pas un acte d'hédonisme pur ; il s'agit d'une consommation, qui, selon eux, est destinée à aider le travailleur à tenir au travail avec tout cela implique comme fonctions : « sociales, anesthésiantes, stimulantes ».

Devant son incapacité à agir sur le monde professionnel qui l'entoure et lui impose tant de pression, le travailleur se renferme sur lui en s'adonnant à ces addictions, dans l'espoir, expliquent ces chercheurs de se transformer, de muer lui-même pour pouvoir s'adapter à son milieu.

Pour rappel, le phénomène n'est pas nouveau en France, où, une étude de 2012 de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé révélait que « les consommateurs d'alcool étaient particulièrement présents dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, avec 16,6 % d'usage quotidien – contre 7,7 % pour le reste de la population », rapporte le site www.vice.com.

UN RAPPORT DE L'OCDE L'A INDIQUÉ Les étudiants algériens en France ne bénéficient pas de facilités de séjour et de maintien sur le territoire

Les étudiants algériens en France ne bénéficient pas de facilités de séjour et de maintien sur le territoire, indiquait hier un rapport de l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), recommandant l'ajustement de l'accord bilatéral de 1968.

La situation des étudiants algériens en France « est particulière par rapport aux autres étudiants étrangers », relève le rapport sur le recrutement des travailleurs immigrés en France qui souligne que « régis par l'accord franco-algérien de 1968, les étudiants de ce pays ne bénéficient pas des nouvelles dispositions facilitant le séjour des étudiants et leur maintien sur le territoire ».

Il fait observer que « malgré ces désavantages, le taux de maintien au séjour des anciens étudiants algériens après sept ans de séjour, figure parmi les plus élevés (53 % pour la cohorte 2002, 44 % pour la cohorte 2008) et devrait progresser d'après les données sur quatre ans de la cohorte 2011 ». Le rapport précise également que les trois quarts des anciens



étudiants algériens ayant changé de statut le font vers un « motif familial », relevant que « l'accès à des titres très qualifiés reste toujours aussi minoritaire ».

Pour l'OCDE, la question se pose de l'ajustement des conditions prévalant dans l'accord franco-algérien sur le droit commun, estimant qu'« accéder plus facilement à des changements de statut permettrait aux Algériens diplômés en France de mieux lier leurs profils avec les besoins du marché du travail ». Par ailleurs, l'étude de 346 pages fait ressortir que, de façon générale, les étrangers

diplômés en France sont « sous représentés dans les professions et en difficulté de recrutement ».

« Près d'un tiers d'étudiants étrangers se maintiennent sur le territoire (France) à l'issue de leurs études, ce qui représente une des proportions les plus élevées parmi les pays de l'OCDE ».

Toutefois, les ressortissants de pays tiers diplômés en France sont sous représentés dans les professions en difficulté de recrutement et leur insertion sur le marché du travail à moyen terme n'est pas toujours aussi favorable qu'« escompté », a-t-on

expliqué, indiquant que les pays de l'OCDE « se livrent une concurrence pour attirer et retenir les étudiants internationaux ».

Pour l'étude, les raisons sont « diverses », dont notamment le fait, d'une part, que les étudiants étrangers paient des frais d'inscription qui peuvent être relativement élevés : les attirer revêt donc un intérêt économique et, d'autre part, ils peuvent constituer un vivier potentiel de main-d'œuvre qualifiée.

En outre, la composition par nationalité des étudiants étrangers de pays tiers inscrits en France « est liée à son histoire et ses relations avec un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne », explique le rapport qui souligne que la part des étudiants marocains, tunisiens ou ivoiriens « est de 7 à 15 fois plus élevée en France que dans le reste des pays européens de l'OCDE, et au moins 40 fois plus élevée pour un grand nombre de ressortissants de pays d'Afrique comme l'Algérie, le Sénégal, le Gabon et Madagascar ».

APS

CONSTANTINE : Affluence remarquable des jeunes à la caravane nationale de l'entrepreneuriat

La caravane nationale de l'entrepreneuriat qui a marqué une halte dimanche au palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa de Constantine a connu une affluence remarquable des jeunes de la wilaya.

Des universitaires, des diplômés des centres de formation professionnelle, des chômeurs ainsi que des représentants de la société civile ont parcouru les stands de l'exposition de cette caravane qui met en exergue les différents mécanismes proposés par l'Etat pour le soutien et la promotion de l'emploi.

Les jeunes présents à cette manifestation nationale ont également suivi avec intérêt les explications fournies par les animateurs sur les procédures des démarches de la concrétisation d'un projet. « Cette initiative, organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, vise à initier les jeunes aux opportunités qui leur sont offertes pour la concrétisation de leur projet et la création des postes d'emploi dans les différents domaines du secteur économique en vue de répondre aux besoins du développement local », a indiqué à l'occasion le directeur de la jeunesse et des sports, Yacine Sifi.

De son côté, le chef du service de l'accompagnement auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), Ben Loucif Okba, a affirmé que cette manifestation a pour but de permettre aux promus de l'université et des centres de la formation professionnelle d'établir un contact direct avec les représentants des dispositifs de soutien et de l'accompagnement dans le domaine de la promotion de l'emploi et des démarches relatives à la création des petites entreprises. La caravane nationale de l'entrepreneuriat expose les opportunités proposées par les différents dispositifs de soutien à l'emploi et les mécanismes d'accompagnement à travers le financement et la formation à l'investissement dans plusieurs activités, entre autres l'industrie artisanale, les services, l'agriculture et les nouvelles technologies. Il est à signaler que cette manifestation nationale, qui durera deux (2) jours à Constantine, donnera la possibilité aux jeunes de la wilaya de s'informer sur les mécanismes qui leur permettent de concrétiser leur projet en vue de contribuer au développement du tissu de l'économie locale.

GHARDAIA Quatre nouveaux forages d'alimentation en eau potable mis en service

Quatre nouveaux forages destinés à renforcer l'accès à l'eau potable (AEP) viennent d'être mis en service dans la vallée du M'zab (Ghardaia), a-t-on appris hier du directeur de wilaya des ressources en eau (DRE).

Ces ouvrages hydrauliques équipés et d'un débit moyen de 30 litres/seconde chacun ont été réalisés dans les sites de Touzouz, Akhalkhal, la zone des sciences et T'lat (Béni-Isguen) situés dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaia, Bounoura et El-Atteuf), a expliqué M. Djamel Belahrache.

Réalisés pour un montant de plus de 150 millions DA, ces quatre forages qui ont donné de « bons » résultats, du point de vue de la qualité de leurs eaux, viennent accompagner l'essor urbanistique et économique que connaît Ghardaia, a indiqué le DRE.

Pour répondre aux besoins grandissants de cette ressource vitale (eau), en raison d'une croissance démographique accélérée et du développement des secteurs agricole et industriel dans la région, les pouvoirs publics s'attellent à mobiliser cette ressource par l'exploitation des eaux souterraines de la nappe albienne, dont la profondeur peut atteindre dans certains cas plus de 1.000 mètres au Nord-est de la wilaya tel que Guerrara, a-t-il précisé.

Caractérisée par un climat aride à semi aride, avec un niveau de précipitations annuel très faible, la région de Ghardaia demeure largement dépendante des ressources hydriques souterraines.



La mobilisation et le captage de cette ressource hydrique « rare » s'effectue par le pompage dans les nappes (phréatique et albienne) pour répondre durablement aux défis de l'urbanisation et au développement socio-économique de la wilaya dans son ensemble ainsi qu'à renforcer l'attractivité touristique et de l'investissement dans la région, a souligné M. Belahrache. Selon les données de la DRE, la wilaya compte

actuellement 146 forages d'eau potable, dont six (6) destinés à l'industrie, avec une capacité globale de 282.000 m³/jour, ainsi que de 110 réservoirs et château d'eau d'une capacité globale de stockage de 116.470 m³ et un réseau d'AEP estimé à 1.407 km linéaire. Le taux de raccordement à l'eau potable dans la wilaya de Ghardaia est estimé à 98% avec une dotation moyenne journalière de 198 litres/habitant.

EL TARF Hausse du volume des eaux du barrage Chafia à 38 millions m³

Le volume des eaux du barrage Chafia (El Tarf) principal ouvrage hydraulique qui alimente les wilayas d'Annaba et d'El Tarf, a été augmenté à 38 millions m³, à la faveur des récentes précipitations enregistrées dans cette région, a indiqué dimanche le directeur des ressources en eaux (DRE) Zoubir Boulehal.

La quantité des eaux collectées permettra « la réexportation de ce barrage, selon le système habituel destiné à l'exploitation des ouvrages hydrauliques », a précisé le même responsable rappelant que depuis septembre der-

nier les eaux du barrage Chafia sont exploitées par le biais « d'un système exceptionnel », celui de l'utilisation des ouvertures de ses couches inférieures, suite à la baisse considérable de volume d'eau emmagasiné.

M. Boulehal a également souligné que le volume de cet ouvrage hydraulique d'une capacité de stockage de 160 millions m³ avait atteint moins de 12 millions m³ avant le début de la saison des pluies.

Il a détaillé que « cette nouvelle donne » permettra de mettre fin « progressivement » au problème de perturbation

en alimentation en eau potable (AEP) dans les wilayas d'El Tarf et Annaba qui perdure depuis plus de 3 mois et qui a nécessité, selon la même source, la prise de plusieurs mesures dont un programme d'urgence pour alimenter en AEP les deux villes.

« Une amélioration qualitative dans la distribution d'eau potable est prévue à la fin du premier semestre de l'année prochaine dans la wilaya d'Annaba, à la faveur de la concrétisation de ce plan d'urgence », a-t-on souligné précisant que ce plan englobe, entre autres, la création de 32 puits et la mise à niveau

de 7 autres anciens répartis sur les communes de la wilaya en plus de la réparation des fuites et le dédoublement de la conduite de transfert des eaux depuis le barrage de Meksa (El Tarf) dont sa capacité dépasse 40 millions m³, sur une distance de 22 km.

Un total de 120.000 m³ est mobilisé quotidiennement dans la wilaya d'Annaba pour l'alimentation en eau potable des habitants de cette région et du complexe sidérurgique d'El Hadjar, ont signalé les responsables de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

JIJEL : Attribution de 530 décisions d'aides financières pour l'habitat rural

Un quota de 530 décisions d'aides financières destinées à l'habitat rural dans 22 communes de la wilaya de Jijel a été attribué dimanche lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local.

Ce quota fait partie d'un programme global de 1000 aides qui « seront attribuées incessamment », a précisé le wali,

Bachir Far, lors de cette cérémonie tenue à la cité administrative.

Il a, à cette occasion, rappelé que depuis 2002, la wilaya de Jijel a attribué pas moins de 26 020 aides financières à l'habitat rural dont 23 838 segments du genre ont été achevés, 1130 en cours de réalisation, alors que 52 habitations de la même formule n'ont pas été encore

lancés en travaux. Le chef de l'exécutif local a estimé que « ces chiffres expriment les efforts consentis par les pouvoirs publics pour juguler le problème de logement, d'une part, et contribuer au retour des populations des régions montagneuses vers leur patelin d'origine, d'autre part ». Au cours de cette cérémonie, un quota de 110 logements

publics locatifs (LPL) implantés dans la commune d'Ouled Yahia Khedrouche, dans la wilaya de Jijel, a été attribué également à ses bénéficiaires.

Selon les services de la wilaya, 3 133 logements LPL ont été distribués depuis le début de l'année en cours à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

APS

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE : L'investissement ouvert au privé tributaire du respect du cahier des charges

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Edalia, a annoncé, dimanche à partir de Boumerdès, l'ouverture de l'investissement en matière de prise en charge de l'enfance (scolarité, jardins d'enfants, entre autre) au secteur privé, «à condition que ce dernier respecte le cahier des charges» fixé en la matière.

«Les portes sont ouvertes aux opérateurs privés désireux d'investir dans le domaine, à la seule condition qu'ils soient en conformité avec la législation en vigueur et respectent le cahier des charges fixé en la matière», a indiqué Mme Edalia dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans de nombreux établissements de la wilaya relevant de son secteur, ajoutant que son secteur n'est pas arrivé, à ce jour, à répondre à la totalité de la demande en la matière.

Selon la ministre, sa visite à Boumerdès lui a permis de constater de visu l'importance des efforts consentis, à l'échelle locale, en matière de prise en charge de l'enfance, soulignant, en outre, sa démarche visant l'amélioration de la prise en charge, en assurant les conditions les mieux adaptées aux besoins de l'enfance en général.

«L'Etat consent des efforts énormes dans ce domaine, et à titre gracieux», a-t-elle soutenu, citant la multitude d'écoles, jardins d'enfants et autres établissements spécialisés dédiés à l'enfance par le secteur public, relevant une croissance de la demande en la matière, et ce en raison notamment du travail de la femme. Ghania Edalia, qui était accompagnée de la déléguée



nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, et du délégué du représentant de l'ONU pour la protection de l'enfance en Algérie, Moncef Maïli, a entamé sa visite à Boumerdès par l'ouverture d'une rencontre sur les acquis de l'enfant algérien, organisée au siège de la wilaya.

L'opportunité a donné lieu à la distribution de tricycles et de chaises roulantes à des personnes aux besoins spécifiques, au moment où des décisions pour bénéficier de crédits bancaires

ont été attribuées à des femmes rurales au titre du dispositif Angem. La ministre a procédé, par la suite, à l'inauguration du nouveau siège de la direction de l'Action sociale de la wilaya, avant de procéder à l'inspection de l'établissement de l'enfance assistée Behar Yamina, à la cité des 800 logements de Boumerdès. Elle s'est également rendu à Tidjelabine pour une visite du centre psychopédagogique des enfants inadaptés mentaux de la ville où elle a également inspecté une crèche privée.

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES La police judiciaire de Bab Ezzouar dotée d'une brigade de protection des catégories vulnérables

La police judiciaire de Bab Ezzouar (Alger) s'est dotée d'une brigade de protection des catégories vulnérables pour la prise en charge des enfants victimes d'agressions ainsi que pour la lutte contre la délinquance juvénile et les violences faites aux femmes. Inauguré dimanche par le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, en présence du wali de la wilaya d'Alger, Abdelkader Zoukh et des cadres de la sûreté nationale, ce service compte trois sections chargées des affaires d'agression contre les enfants, de la lutte contre la délinquance juvénile et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Selon des sources de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), 335 affaires liées à la délinquance juvénile ont été traitées au cours des dix derniers mois, dont des affaires de meurs, outre le traitement de 1194 affaires de violences faites aux femmes.



Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie d'inauguration, le chef de la Sûreté de wilaya d'Alger, Noureddine Berrached a indiqué que la brigade de protection des catégories vulnérables a entre autres missions, l'accompagnement de ces catégories à travers des cellules d'écoute et «le renforcement du mécanisme de signalement, en mobilisant tous les moyens de sensibilisation et d'information pour lutter efficacement contre les différents fléaux sociaux». Il a

indiqué que les services de la Sûreté nationale ont chargé des éléments féminins pour lutter contre toute forme d'atteinte aux droits des jeunes filles mineures.

Par ailleurs, le siège de l'Unité de prévention et d'intervention à la commune de Kouba a abrité «des exercices de maintien de l'ordre public entrant dans le cadre d'orientations basées sur la formation continue pour renforcer les capacités d'intervention des forces exerçant sur le terrain».

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation au profit des sections d'intervention rapide (13 sections de maintien de l'ordre), a fait savoir le chef de la sûreté de wilaya, relevant que 500 agents de différents grades ont été formés à la lutte contre les émeutes et la violence dans les stades, la sécurisation des citoyens, l'organisation du trafic routier, outre la formation de 351 agents au langage des signes pour faciliter la communication avec les sourds-muets.

S'agissant des actions menées pour la protection de la violence dans les stades, le même responsable a fait savoir que les services de sécurité procèdent à «l'évaluation de la rencontre et des risques qu'elle peut entraîner, avant et durant le match, et s'attèlent dès la fin de la rencontre à évacuer les supporters en toute sécurité», avant de souligner que «40 rencontres ont été gérées jusque là sans recours à la violence».

BORDJ BOU-ARRERIDJ: Saisie d'environ 50 kg de kif traité

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de Bordj Bou Arreridj ont saisi, dans le cadre d'une opération conjointe avec le secteur opérationnel (5e Région militaire), 49 kg de kif traité, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce groupement.

Lors de cette opération, un réseau criminel constitué de 4 individus spécialisés dans le trafic de drogues, âgés entre 30 et 40 ans, et issus des wilayas du Centre et de l'Est du pays, a été démantelé, précise la même source qui ajoute que l'activité de ce réseau s'étendait des frontières ouest jusqu'aux frontières est du pays.

Dans le cadre de cette même opération, un véhicule qui servait à transporter de la drogue, une somme d'argent de plus de 62.000 dinars algériens, ainsi que 7 téléphones portables ont été également saisis, conclut la même source.

FILLETTE RETROUVÉE MORTE À HAÏ NOUR (ORAN) : Arrestation d'une adolescente de 14 ans

Les éléments de la Sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté dimanche soir une adolescente de 14 ans, présumée impliquée dans l'affaire de la petite écologiste de huit ans, portée disparue puis découverte morte à Haï Nour, à l'Est d'Oran, a appris l'APS auprès de ce corps de sécurité.

L'adolescente a été arrêtée au niveau de la localité de Chahid Mahmoud, connue localement par Douar Boudjemaa, selon la même source qui a souligné que la suspecte avait pris la fuite vers cette direction. Les enquêteurs avaient réussi à la localiser et à la retrouver, après des investigations lancées juste après la découverte du corps de la victime. Selon les premiers résultats de l'enquête, la victime a disparu dimanche, après sa sortie de l'école à 11 heures. Ne voyant pas leur fille rentrer à la maison, les parents se sont lancés à sa recherche mais en vain. Quelques heures plus tard, le corps de la fillette a été découvert dans le domicile d'une voisine, a-t-on fait savoir. La macabre découverte a été faite par la mère de l'adolescente arrêtée par la police. En rentrant d'une visite familiale, elle a retrouvé dans son domicile un sac en plastique dans lequel était dissimulé le corps de la victime. Les premiers résultats de l'expertise du médecin légiste ainsi que ceux de la brigade de lutte contre la criminalité de la sûreté d'Oran ont montré que le corps de la victime présentait des traces de violence et de strangulation. Cette affaire a suscité émoi et consternation au sein des habitants de la cité de Haï Nour, relevant de la daïra de Bir El Djir, qui ont manifesté leur compassion et solidarité avec la famille de la défunte. Elle a également enflammé les réseaux sociaux. Les investigations se poursuivent toujours pour connaître les causes et circonstances de cette affaire, a-t-on ajouté de même source.

APS

MAROC:

Au moins 17 morts et 38 blessés dans une bousculade lors d'une distribution d'aide



Au moins 17 personnes, dont la plupart sont des femmes, ont été tuées et quelque 38 autres blessées dimanche dans une bousculade lors de la distribution d'aide alimentaire, dans la région d'Essaouira (ouest du Maroc), ont annoncé dimanche les médias marocains, citant des sources officielles. «Les victimes sont 14 femmes et 3 enfants à avoir laissé la vie dans cet incident. Le bilan est encore appelé à augmenter, de nombreuses personnes étant toujours entre la vie et la mort à l'hôpital d'Essaouira», selon les mêmes sources. Le drame a eu lieu dans la localité de Sidi Boualam (envi-

ron 60 km au nord-est d'Essaouira).

Selon les médias locaux, l'aide était destinée à des familles dans le besoin dans la commune rurale de Boualam, région d'Essaouira. Un mécène, dénommé El Hadidi, s'appretait à distribuer des denrées alimentaires à la population de cette commune quand il a été littéralement submergé par la foule.

Quelque 800 personnes se sont précipitées devant l'échoppe servant de point de distribution. Face au manque d'organisation et de canalisation de la foule, une bousculade a eu lieu, selon la même source.

RDC:

1990 nouveaux cas de choléra enregistrés en une semaine, 50 décès à Kinshasa

La République démocratique du Congo (RDC) a enregistré, du 6 au 12 novembre, 1990 nouveaux cas de choléra dont 50 décès, a indiqué le coordonnateur du Programme national pour l'élimination du choléra (PNEC), Didier Bompange. «Depuis le début de l'année, le choléra a contaminé plus de 45 000 personnes et tué 918 malades», a souligné M. Bompange, lors d'une conférence de presse organisée samedi par le ministère de la Santé.

«La situation la plus préoccupante est celle du Kasai (centre

du pays), à cause de la destruction des centres des soins et aussi du fait que des cas proviennent des villages de plus en plus éloignés, très enclavés et où l'accès est extrêmement difficile», a-t-il ajouté, notant que «l'ensemble des partenaires du ministère de la Santé (Médecins sans frontières, l'OMS, l'UNICEF) et nos équipes du programme d'élimination du choléra sont à pied d'œuvre avec les moyens dont on dispose».

Cette épidémie touche 22 provinces sur les 26 que compte la RDC.

ESPAGNE:

Au moins 3 morts dans le naufrage d'un canot de migrants

Au moins trois migrants sont morts dans le naufrage d'un canot à proximité de l'enclave espagnole Ceuta, ont confirmé dimanche des responsables de la Croix-Rouge. L'incident s'est produit dimanche aux environs de 4h00 heure locale, lorsque ce canot transportant au moins 24 personnes s'approchait de la plage. Au moins trois personnes se sont noyées en tentant de rejoindre la plage. Les autres migrants, dont deux femmes et cinq mineurs, ont été sauvés par les gardes civiles et les services de secours maritime. La



Croix-Rouge a également lancé une opération spéciale pour porter secours aux rescapés. La cause du naufrage demeure inconnue, alors qu'une opération de recherche est toujours en cours pour tenter de retrouver d'autres victimes éven-

tuelles. Cette tragédie intervient 24 heures après le sauvetage de 494 migrants voyageant à bord de 47 canots. Ces migrants sont arrivés à proximité de Carthagène, ville espagnole au bord de la mer Méditerranée.

APS

CHINE:

Le navire-hôpital chinois Arche de la Paix en Tanzanie

Le navire-hôpital chinois Arche de la Paix est arrivé dimanche matin dans la capitale économique de Tanzanie, Dar es-Salaam, pour une visite de huit jours, durant laquelle l'équipe médicale à bord fournira des services médicaux gratuits aux résidents locaux.

La visite en Tanzanie l'Arche de la Paix, la deuxième fois depuis sept ans, a été accueillie avec joie par les Tanzaniens.

Lors de la cérémonie d'accueil au port de Dar es-Salaam, le commandant de la mission, Guan Bailin, a déclaré que l'équipe médicale de l'Arche de la Paix fournirait des services médicaux gratuits, une assistance humanitaire et une formation médicale durant la visite en Tanzanie.

Le Commandant de la Marine tanzanienne, Richard Mutayoba Makanzo, a remercié la Chine d'avoir renvoyé l'Arche de la Paix en visite en Tanzanie. «La Chine a aidé la Tanzanie dans différents secteurs, notamment la construction du chemin de fer Tazara, qui relie la Tanzanie et la Zambie», a déclaré M. Makanzo.

La Tanzanie est la dernière étape d'une visite en Afrique du navire-hôpital Arche de la Paix,



qui a déjà visité Djibouti, Gabon, Sierra Leone, Congo, Angola et Mozambique. L'Arche de la Paix mesure 178 mètres de long, avec une superficie totale de 4.000 mètres carrés. Le navire est équipé de huit salles d'opération, et 300 lits de patients. 115 travail-

leurs médicaux travaillent à bord. De 2010 à 2015, l'Arche de la Paix s'est rendue en visite dans 29 pays en Asie, en Afrique et en Océanie. Près de 120.000 personnes ont pu profiter des services gratuits de l'équipe médicale du navire-hôpital.

NOUVELLE-CALÉDONIE:

Le séisme de magnitude 7,0 au large génère beaucoup de frayeur mais pas de dégâts

Le puissant séisme de magnitude 7,0 qui s'est produit hier au large de l'archipel de Nouvelle-Calédonie, dans l'océan Pacifique, a provoqué une grande frayeur des habitants mais pas de dégâts notables, selon les autorités locales.

Une alerte au tsunami concernant les bandes côtières des îles Loyauté, à l'est de la Grande Terre, et de l'île des Pins, au sud, a été levée au bout d'une heure, selon la Sécurité civile française.

«Les gens peuvent reprendre leurs activités mais ils doivent rester vigilants. Il y a beaucoup de répliques, c'est la première fois que cela se produit à ce point», a déclaré à la radio NC 1ère Danilo Guépy, directeur

adjoint de la Sécurité civile. Les sirènes s'étaient déclenchées sur toutes les îles Loyauté et sur l'île des Pins. La direction de la sécurité civile avait alors dit s'attendre à «des mouvements anormaux du niveau de la mer de 30 centimètres à un mètre d'amplitude pourraient être observés». Le centre d'alerte aux tsunamis du Pacifique avait émis un avertissement, en précisant que des vagues de tsunami pourraient se produire dans une zone de 300 kilomètres incluant la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu.

Le séisme a eu lieu lundi à 09h44 heure locale (dimanche 22h44 GMT). Il s'est produit à environ 85 kilomètres à l'est des côtes des îles

Loyauté et à 10 kilomètres de profondeur, selon l'institut géologique américain (USGS), qui a évalué sa magnitude à 7,0. Dans un premier temps, l'USGS avait estimé la profondeur du séisme à 25 kilomètres et sa magnitude à 7,3.

L'institut américain a enregistré une dizaine de secousses dans cette région dans la nuit de dimanche à lundi. Selon de premières informations, le séisme n'a pas fait de dégâts, même s'il a été fortement ressenti par la population. «Il y avait déjà eu une secousse hier soir, puis à 2 heures et à 6 heures du matin, et une plus forte dans la matinée. Les véhicules stationnés ont bougé et tout le monde est sorti des lo-

caux», a indiqué à l'AFP un fonctionnaire de l'antenne de la province des îles Loyauté à Maré.

Le tremblement de terre a également été ressenti à Nouméa, principale ville de la Nouvelle-Calédonie, suscitant de nombreux commentaires sur les réseaux sociaux. La région située entre la Ceinture de feu du Pacifique, l'une des zones d'activité sismique les plus intenses de la planète.

Cette secousse intervient après une série de séismes qui ont touché les îles Loyauté ces dernières semaines, dont un qui a atteint une magnitude de 6,8 fin octobre.

NIGER:

Niamey convoque l'ambassadeur de Libye à propos de l'esclavage des migrants africains

Le Niger a convoqué dimanche l'ambassadeur de Libye à Niamey pour faire part de «l'indignation du président Issoufou sur la vente de migrants africains comme esclaves en Libye», a annoncé le ministre des Affaires étrangères Ibrahim Yacoubou. M. Yacoubou a ajouté, sur son compte Twitter, avoir notifié au diplomate libyen que «tout doit être mis en œuvre pour faire cesser cette ignominie» dont les «auteurs» doivent être «sanctionnés».

Le président nigérien Mahamadou Issoufou, qui s'était déjà «indigné» jeudi de la vente aux enchères de migrants-esclaves en

Libye, a demandé à ce que le sujet soit mis à l'ordre du jour du sommet entre l'Union africaine et l'Union Européenne prévu les 29 et 30 novembre à Abidjan.

«La vente aux enchères de migrants comme esclaves en Libye m'indigne profondément. J'en appelle aux autorités libyennes et aux organisations internationales, afin que tout soit mis en œuvre pour que cesse cette pratique d'un autre âge, que nous croyions à jamais révolue», s'est insurgé le président nigérien.

Plusieurs ONG nigériennes ont également condamné la vente de migrants en Libye, Etat voisin du

Niger.

Porte du Sahara, Agadez, plus grande ville du nord du Niger, est une plaque tournante du trafic d'êtres humains voulant gagner l'Europe via la Libye voisine. Le durcissement des mesures législatives et des contrôles sécuritaires aux frontières, avec l'aide de l'UE, ne semblent pas décourager migrants et passeurs.

En début de semaine, un groupe de 25 migrants originaires d'Erythrée, d'Éthiopie et du Soudan et coincés en Libye dans une situation très vulnérable, sont arrivés à Niamey après avoir été évacués par l'ONU.

INONDATIONS EN GRÈCE: 20 morts et 2 disparus



Les inondations survenues la semaine dernière dans la grande banlieue ouest d'Athènes ont fait 20 morts et deux personnes sont toujours portées disparues, selon un nouveau bilan des services de secours.

Le gouvernement a parallèlement présenté lundi des mesures d'aide d'urgence aux zones frappées par les inondations, avec une enveloppe de 5.000 euros par foyer touché. Les villes de Mandra, Nea Peramos et Megara, situées à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest d'Athènes, avaient subi mercredi de violentes inondations.

Le corps d'un homme a été retrouvé dimanche à Mandra, portant à 20 le nombre des personnes décédées. «Nous recherchons toujours deux autres personnes», a déclaré une porte-parole des pompiers. Selon elle, les eaux refluent mais la zone reste encombrée de débris. La plupart des victimes ont été noyées, emportées par l'eau et

la boue, ou bloquées dans leurs voitures ou dans des sous-sols.

Les experts ont imputé le drame à l'urbanisation tous azimuts de cette zone agricole devenue semi-industrielle ces dernières années ainsi qu'à des carences chroniques des services gouvernementaux et de la préfecture concernant des travaux pour la prévention des inondations. Selon le porte-parole du gouvernement Dimitris Tzanakopoulos, des équipes d'inspection ont confirmé qu'un millier d'habitations et magasins avaient été endommagés. Leurs propriétaires sont concernés par l'indemnisation annoncée.

Le fonds d'indemnisation concerne également d'autres zones touchées la semaine dernière par les inondations dont l'île de Symi en mer Egée et certaines régions dans le centre et le nord du pays. La Grèce devrait également demander l'aide de fonds de solidarité de l'Union européenne.

ENVIRONNEMENT L'ONU attire l'attention sur le problème des eaux usées



L'ONU a attiré dimanche l'attention sur le problème des eaux usées et les différents moyens de les réduire et de les réutiliser. «Pour plusieurs milliards de personnes dans le monde, l'assainissement demeure inexistant ou inefficace. Le manque et le dysfonctionnement des systèmes d'assainissement font que les excréments humains de milliards de personnes sont rejetés dans l'environnement sans avoir été traités et propagent des maladies mortelles, compromettant gravement les avancées sanitaires et l'amélioration du taux de survie des enfants», selon un communiqué publié par

l'ONU à l'occasion de la Journée mondiale des toilettes 2017 (19 novembre).

«Les eaux usées non traitées finissent par contaminer les rivières et les mers, les transformant en milieux dangereux pour la pêche ou les activités récréatives», a ajouté l'ONU.

En adoptant les Objectifs de développement durable (ODD), les pays se sont engagés, d'ici à 2030, à améliorer la qualité de l'eau. Un objectif qui inclut la réduction de moitié de la proportion d'eaux usées non traitées et l'augmentation nette à l'échelle mondiale du recyclage et de la réutilisation sans danger de l'eau. Dans ce contexte,

ONU-Eau - la structure de coordination des actions des agences de l'ONU œuvrant pour une eau propre et l'assainissement - a lancé une campagne.

Dans un monde, où selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de personnes disposent de téléphone mobiles que de toilettes, l'ONU juge réaliste l'accès de milliards d'être humains à un assainissement de qualité et le traitement des eaux usées.

Créée en 2013 par l'Assemblée générale des Nations unies, la Journée mondiale des toilettes vise à encourager les actions pour relever le défi de la crise mondiale de l'assainissement.

FRANCE: Un policier tue 3 personnes et se suicide

Un policier français de 31 ans a tué samedi soir près de Paris trois personnes avec son arme de service et en a blessé grièvement deux autres avant de se suicider, rapporte la presse locale, citant des sources judiciaires. Selon les premiers éléments de l'enquête, cités par la presse, le policier nommé, Arnaud Martin, s'est rendu samedi soir après son service à Sarcelles, au nord de la capitale parisienne.

Après une discussion avec son amie, la situation s'est envenimée et le fonctionnaire a sorti son arme et l'a blessée grièvement au visage, selon la même source. La jeune femme se trouvait toujours dans un état critique dimanche, a-t-on expliqué. Arnaud Martin a ensuite abattu deux personnes qui avaient tenté d'intervenir.

Le policier en question s'est alors rendu chez les parents de son amie, a tué le père de famille et blessé grièvement la mère, tandis que la soeur de la jeune femme a reçu une balle dans le fémur.

Le policier a été «retrouvé mort d'une balle dans la tête, son arme à la main, au fond du jardin», selon le parquet.

«C'est quelqu'un qui, à un moment donné, déraile totalement. Comme il est armé, il peut tirer. C'est le drame de la police», a commenté le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb sur les radios Franceinfo et France Inter.

Après quelques années d'accalmie, policiers et gendarmes craignent qu'en 2017 le fléau des suicides dans leurs rangs ne retrouve ses plus hauts niveaux. Le ministre de l'Intérieur a donc annoncé, dimanche dernier, son intention de réunir «rapidement» les représentants de ces professions afin de renforcer la prévention des risques psychosociaux.

Ils sont gardien de la paix ou commissaire de police, gendarme membre d'une unité d'intervention ou commandant d'une brigade de proximité, fonctionnaire ou militaire exerçant en zone rurale ou dans l'agglomération parisienne: ils font partie des 46 policiers et 16 gendarmes qui se sont donné la mort depuis le début de l'année 2017, selon un décompte du ministère de l'Intérieur et de l'AFFP.

Après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis, les policiers avaient obtenu le droit de garder leur arme de service en permanence. Malgré ce drame, ce droit sera maintenu, a annoncé le ministre de l'Intérieur.

APS

CENTRAFRIQUE: Des dégâts humains et matériels suite à des pluies diluviennes



Des dégâts humains et matériels ont été notés dans la ville Ndélé (nord-est) de la Centrafrique, suite à de fortes pluies qui se sont abattues sur la ville, a indiqué une source locale.

Près d'une centaine de maisons se sont écroulées, causant parfois des dégâts humains. Des femmes enceintes et des bébés ont notamment été transportés vers l'hôpital de la ville, a précisé la source.

Le choix des sites de ces logements et la qualité des constructions ont été mis en cause. Lors de la crise intercommunautaire à Bangui, quelques ressortissants de la préfecture de Bamingui-Bangoran (nord-est) avaient choisi de retourner vivre à Ndélé en attendant l'accalmie. Quelques mois plus tard, ceux-ci ont été pris en charge par des travailleurs humanitaires.

Selon certains habitants, les travailleurs humanitaires avaient dans la hâte construit des maisons de paille, dans une zone à risque en cas de forte pluie. Les populations se disent «souvent acculées par le délai d'exécution des travaux» de ces logements humanitaires.

Désormais, les victimes de cette pluie doivent attendre l'assistance en provenance de la capitale Bangui, en bâches, couvertures, ustensiles de cuisine, etc. Or, l'état très défectueux de la route en cette saison des pluies ne facilitera pas l'acheminement de cette assistance d'urgence. A cela, il faut ajouter l'insécurité dans la région, à son comble, puisque c'est sur le tronçon menant à Ndélé qu'un humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été tué début novembre.

TURQUIE: 4 blessés lors d'un accident du minibus transportant le personnel de sécurité du président Erdogan

Quatre personnes ont été blessées dimanche lorsqu'un minibus transportant le personnel de sécurité du président turc Recep Tayyip Erdogan a eu un accident dans la province de Giresun, dans l'est de la Turquie. Le minibus s'est renversé après être entré en collision avec une voiture sur une route côtière du district de Gorele, dans la province de Giresun, a rapporté le quotidien turc Sabah. Les blessés ont été emmenés vers un hôpital des environs. Au cours du week-end, le président turc se trouvait dans la région turque de la mer Noire, où il effectuait une visite dans trois provinces.

GB Un marin britannique meurt lors d'une course autour du monde



Un marin britannique est mort samedi lors de la «Clipper Round The World Race», une course autour du monde en équipage avec escales et réservée à des amateurs, ont annoncé les organisateurs.

«Nous sommes extrêmement tristes d'annoncer la mort de Simon Speirs, membre d'équipage à bord du CV30», indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le marin de 60 ans, originaire de Bristol (sud-ouest de l'Angleterre), a été emporté par une vague

alors qu'il se trouvait sur le pont avant du bateau qui naviguait dans l'océan Austral. Bien que relié au bateau par une attache de sécurité, le marin, qui portait son gilet de sauvetage, a été projeté dans une mer agitée.

L'équipage n'a pu le récupérer qu'après un peu plus d'une demi-heure et malgré des soins immédiatement prodigués, l'homme n'a pas pu être réanimé. Le corps de Simon Speirs a été laissé à la mer dimanche, ont précisé les organisateurs.

ENFANTS : C'EST QUOI UNE BONNE PUNITION ?

C'est vrai, Il a fait une grosse bêtise. Mais donner une punition n'est jamais agréable. Pourtant cela permet au parent d'affirmer son autorité, et à l'enfant d'identifier sa transgression. Voici comment adopter la bonne attitude.

La sanction doit être adaptée à l'âge

Plus l'enfant est jeune, plus la sanction doit être courte. Par exemple: s'asseoir sur une chaise, croiser les bras et attendre votre signal pour se lever est largement suffisant pour un enfant de 3 ans. Pour les plus grands : la punition d'intérêt général est bien adaptée: laver à l'éponge les traits de feutre sur le mur ou mettre la table durant toute la semaine. L'important étant alors de soutenir l'enfant avec un regard bienveillant, en lui montrant les bons gestes avant de le laisser faire seul.

Il faut prévenir avant de sévir

Bien souvent ce qui peut être vécu comme une bêtise par les adultes n'est qu'une expérience parmi d'autres pour l'enfant... Le prévenir de ce qu'il attend s'il continue lui permet d'identifier l'interdit et d'anticiper les conséquences de son acte. Et si la punition arrive, elle ne sera pas vécue comme un acte démesuré mais comme une limite posée par papa et maman.

«En agissant ainsi vous le sécurisez», encourage Etty Buzyn, psychologue spécialiste de la petite enfance. En revanche, pas d'avertissement sans fin, prévenez deux fois, à la troisième, appliquez la punition, au risque de ne plus être crédible les fois suivantes.

Toujours parler au nom des deux parents

L'enfant doit comprendre clairement que ses deux parents décident ensemble de la nature de la punition. Y compris quand l'un des deux n'est pas là. «C'est ce que nous appelons dans notre jargon de psy «la triangulation», précise Etty Buzyn. La relation à l'enfant se joue à trois: vous, votre conjoint et l'enfant. Elle lui prouve qu'il n'est pas

soumis qu'à votre seule toute-puissance: «Papa et moi avons déjà discuté de ce point et nous sommes du même avis».

Ne pas craindre que cela le frustre

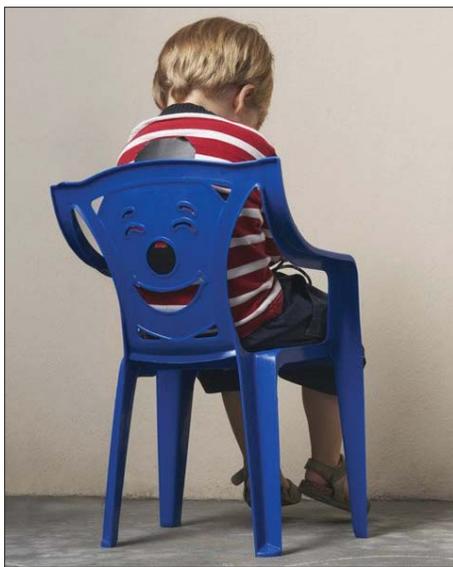
«L'apprentissage de la frustration est nécessaire à l'éducation, explique Etty Buzyn. Elle permet à l'enfant de prendre conscience qu'il ne peut pas tout faire, ni tout avoir. Il n'est pas rentré à l'heure de l'école ou s'est connecté sur Internet sans votre autorisation ? Une privation est adaptée, comme confisquer sa tablette ou sa console de jeux. Plus il tient à l'activité dont il est privé momentanément, plus il gardera la trace de la punition, et donc grandira.

Surtout ne jamais l'humilier

«L'humiliation laisse des marques indélébiles chez l'enfant, même tout petit», souligne Etty Buzyn. Il est donc préférable d'écartier les solutions radicales qui défouillent les nerfs des parents, certes, mais restent peu efficaces, comme la fessée, la claque ou l'isolement aux toilettes. Par un tel traitement, l'enfant risque d'être atteint profondément. Avec le risque, si cela se répète, de développer une timidité excessive et plus tard, dans sa vie d'adulte, de renoncer à prendre le moindre risque.

Si la gifle est partie, en parler pour ne pas banaliser le geste

Parler de la gifle et de ses conséquences avec l'enfant est indispensable afin de ne pas banaliser un tel acte, car il pourrait croire qu'il peut lui aussi affliger ce geste à ses camarades ou frères et sœurs, puisque les grands la pratiquent. «Vous pouvez lui dire que vous êtes désolée, qu'il vous a poussé à faire quelque chose que vous détestez mais que vous avez eu tellement peur que vous n'avez pas pu vous contrôler», propose Etty



Buzyn. Car bien souvent le geste a été guidé par un sentiment de peur ou de colère face à un danger.

l'efficacité de la punition. Victoria Talwar, auteure de l'étude, a placé chaque enfant dans une pièce comportant un jouet sur une table pendant une minute en leur demandant de ne pas regarder le jouet. Leur comportement a été filmé par une caméra cachée. Résultat, plus de 67 % des petites ont enfreint la consigne. A la question «as-tu regardé le jouet pendant mon absence», 66 % des jeunes cobayes ont menti en affirmant qu'ils n'avaient pas été un seul au jouet.

PUNIR UN ENFANT PARCE QU'IL A MENTI NE SERT À RIEN

«En fait la menace de la punition peut avoir l'effet inverse en réduisant les chances que l'enfant dise la vérité», résume le Dr Talwar. Et d'ajouter: «cette information est utile pour tous les parents de jeunes enfants et les professionnels comme les enseignants qui veulent inciter les enfants à être honnêtes».

Agiter la menace de la sanction n'empêche pas votre enfant de mentir. C'est la vérité mise au jour par des chercheurs canadiens. «Si tu ne me dis pas la vérité, tu seras privé d'ordinateur pendant une semaine». Le chantage de la punition paraît efficace pour de nombreux parents qui souhaitent que leur progéniture cesse de mentir. Mais en réalité, cette stratégie serait contre-productive. Des chercheurs canadiens de l'université Mc Gill à Montréal ont mené une expérience simple impliquant 372 enfants âgés de 4 à 8 ans afin de démontrer

l'efficacité de la punition. Victoria Talwar, auteure de l'étude, a placé chaque enfant dans une pièce comportant un jouet sur une table pendant une minute en leur demandant de ne pas regarder le jouet. Leur comportement a été filmé par une caméra cachée. Résultat, plus de 67 % des petites ont enfreint la consigne. A la question «as-tu regardé le jouet pendant mon absence», 66 % des jeunes cobayes ont menti en affirmant qu'ils n'avaient pas été un seul au jouet.

«Étude pointe que les enfants ont été moins tentés de mentir quand ils



On n'oublie jamais une langue entendue dans la petite enfance

Le cerveau réagit encore à des sons d'une langue entendue et apprise dans la petite enfance, même si celle-ci a ensuite été oubliée, démontre une étude scientifique canadienne. Chez l'enfant en bas âge, la langue maternelle crée des dispositifs neuronaux que le cerveau garde inconsciemment en mémoire des années après, même si l'enfant a cessé d'utiliser cette langue, dans le cas d'adoption notamment. Telle est la conclusion de l'étude scientifique réalisée à l'Institut Neurologique de Montréal (Université McGill, Canada), et publiée le 17 novembre 2014 dans la revue *PLoS*. C'est la première fois que l'on prouve qu'une langue «perdue» subsiste dans le cerveau. «Le cerveau de l'enfant construit des représentations des sons du langage. Nous voulions prouver que le cerveau gardait ces représentations des années plus tard, même si la personne n'est plus exposée à la langue en question», explique Lara Pierce, doctorante à l'Université McGill et auteure principale de l'étude.

Une langue maternelle indélébile

Les chercheurs se sont intéressés à 48 filles âgées de 9 à 17 ans, dont une partie était adoptées par des familles canadiennes parlant français. Ces dernières étaient d'origine chinoise. L'équipe de recherche a fait entendre à trois groupes différents sons caractéristiques du chinois, qui n'existaient pas en français. Le premier groupe était constitué de jeunes filles nées et élevées dans des familles francophones, n'ayant pas appris d'autre langue. Le deuxième groupe ne comptait que des filles adoptées avant l'âge de trois ans, n'ayant plus entendu ou parlé le chinois.

Enfin, le troisième groupe était formé de filles bilingues, ayant appris le français et continué à pratiquer le chinois, leur langue maternelle. Des IRM effectuées pendant la diffusion des sons ont montré que les filles exposées au chinois très jeunes, qu'elles aient ou non continué à le parler, avaient un groupe du cerveau plus active, contrairement aux autres jeunes filles, exposées uniquement au français. «Cela nous a étonné de voir que l'activation cérébrale soit la même chez les enfants ayant perdu le chinois que chez ceux qui ont continué à le parler. Ces représentations neuronales ne peuvent avoir été acquises que lors des premières années de vie», s'enthousiasme Lara Pierce. «Ce modèle diffère complètement de ce qui est observé chez le groupe de francophones multilingues.»

HARCÈLEMENT SCOLAIRE : UNE RÉALITÉ SILENCIEUSE QUI PEUT POUSSER AU SUICIDE

Violence verbale, physique ou psychologique. On estime que 6 collégiens sur 10 subissent un harcèlement sévère à très sévère à l'école. Problème, les victimes se sentent souvent livrées et abandonnées à elles-mêmes, comme l'explique Hélène Romano, pédopsychiatre.

Comment peut-on définir le harcèlement scolaire?

On considère que l'on fait face à du harcèlement scolaire quand on constate des actes de violence répétés, intentionnels (faits exprès) et sous-tendus par une volonté de nuire, c'est-à-dire avec l'intention de blesser l'autre. Les violences peuvent être psychologiques, sexuelles, matérielles ou relever du cyber harcèlement. Mais quel que soit le type de harcèlement, la dimension psychologique est toujours présente. Le harcèlement reste en cela très difficile à dénoncer car il laisse peu de traces évidentes chez la victime et le harceleur agit de façon sournoise.

Peut-on distinguer différents profils de harceleurs?

Oui, on peut distinguer les harceleurs suivants, qui n'ont a priori pas le profil de harceleurs mais se font entraîner par peur de perdre leur place dans un groupe par exemple. On observe ensuite les enfants harcelés harceleurs qui répètent une violence qu'ils ont subie eux-mêmes. On a aussi les harceleurs meneurs qui harcèlent de façon intentionnelle et mènent un groupe. Ces derniers sont les plus faciles à isoler.

Et les victimes se ressemblent-elles en certains points?

Ce n'est en tout cas pas une question d'âge. La personne harcelée, de l'école à l'université, est toujours vulnérable et affectée



dans sa confiance en elle, et sa confiance aux autres. Fragilisée dans sa vie personnelle (parents séparés, deuil, etc), elle constitue alors une proie facile pour les harceleurs.

On a récemment parlé de Marion, 13 ans, qui a mis fin à ses jours après avoir été victime de harcèlement. Est-elle un cas isolé ou le harcèlement peut-il pousser au suicide?

On compte beaucoup de tentatives de suicide liées à des situations de souffrance à l'école. Cela devient une réalité quand l'enfant se sent abandonné, lorsque ni le personnel scolaire ni les parents ne comprennent cette souffrance. Personne ne veut se rendre compte de ce que vit la victime.

Celle-ci fait face à un déni de la part de son entourage.

Vous parlez de déni. Est-ce à dire que la victime de harcèlement n'est pas suffisamment considérée?

Oui, les gens se rendent compte du harcèlement mais préfèrent être dans le déni. Tout le monde sait mais tout le monde se tait car on ne veut pas voir cette réalité qui relève d'une violence impensable. C'est pourquoi l'enfant qui ne se sent pas reconnu et abandonné peut être poussé à mettre fin à ses jours.

Le gouvernement a annoncé un plan anti harcèlement scolaire avec de nouveaux outils pour mieux prévenir et lutter contre celui-ci, pensez-vous que ces mes-

ures suffisent? Non, il y a une faille, un dysfonctionnement dans le système scolaire, notamment en matière de sécurisation des élèves, de respect entre les élèves, de sensibilisation et de formation du personnel éducatif. Je pense qu'un travail devrait être fait dès la maternelle, en mettant en place des ateliers sur la confiance en soi, l'estime de soi et des autres, ou encore des ateliers sur la communication non violente par exemple.

Surtout, pour que le harcèlement scolaire soit réellement pris en compte, il devrait être reconnu dans le Code pénal, au même titre que le harcèlement au travail.

ART-THÉRAPIE, LA SOLUTION POUR AIDER LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ

Un programme d'art thérapie en place au Royaume Uni depuis 13 ans a donné de très bons résultats sur les enfants à risque d'exclusion scolaire. Pour aider les enfants en difficulté à se remettre sur la bonne voie, rien de mieux que l'art-thérapie en milieu scolaire, d'après une étude réalisée au Royaume-Uni et publiée par la revue *The Art in Psychotherapy*.

Les chercheurs britanniques de l'université d'Oxford se sont penchés sur un programme baptisé The Art Room, mis en place depuis 2002 dans neuf établissements et dont près de 10 000 enfants âgés de 5 à 16 ans ont bénéficié.

D'après les conclusions de l'étude, rapportée par l'agence Reuters, ces enfants en sont ressortis avec une diminution du taux de dépressions et des problèmes de comportement, et une augmentation de la confiance en soi. En 10 semaines, le programme d'art

thérapie fournit un environnement chaleureux et créatif afin que les enfants puissent apprendre et atteindre un but en utilisant l'art. «Ce programme fonctionne bien avec les enfants ou jeunes adolescents qui vivent de réelles difficultés et sont à risque d'exclusion du système scolaire», indique Melissa Cortina, psychologue dans un des centres basés à Oxford, en Angleterre.

Une diminution du taux de dépressions

Les scientifiques ont analysé les données recueillies lors d'un questionnaire rempli par 169 des participants au programme et par leur enseignant. Ils ont observé une réduction globale des difficultés de 27%, une réduction des problèmes émotionnels de 41%, une réduction de l'hyperactivité de 33% et une amélioration du comportement social de 24%. Alors que 22% des étudiants ayant



participé au programme étaient dépressifs, seuls 4% l'étaient après leur passage dans The Art Room.

Si ce programme n'est pas facile à reproduire à la maison, car il nécessite une structure et un instructeur qualifié, il est possible d'en adopter certaines techniques afin de créer un environnement positif et créatif pour l'enfant.

Illustration: M. R.

DIPLOMATIE Le président soudanais Omar el Bechir en Russie jeudi

Le président soudanais, Omar Hassan el Bechir, est attendu jeudi en Russie où il effectuera sa première visite peu après la levée des sanctions américaines visant Khartoum, a annoncé le Kremlin hier. «Nous confirmons pour jeudi (la visite du président el Bechir)», a déclaré le conseiller du Kremlin, Iouri Ouchakov, cité par les agences de presse russes, sans, toutefois, dévoiler le programme du président soudanais.

Initialement prévue en août, cette visite sera le premier déplacement d'Omar el-Bechir en Russie, rappelle-t-on.

Le déplacement du président soudanais à Moscou aura lieu quelques semaines seulement après la levée de l'embargo américain à l'encontre du Soudan.*

KENYA: La Cour suprême valide la réélection d'Uhuru Kenyatta

Le Cour suprême du Kenya a validé hier la réélection du président sortant Uhuru Kenyatta et rejeté les deux recours demandant l'invalidation de l'élection présidentielle du 26 octobre, organisée après l'annulation du scrutin d'août.

«La Cour a décidé à l'unanimité que les recours ne sont pas fondés. En conséquence, l'élection présidentielle du 26 octobre est validée» et «la réélection de M. Kenyatta est confirmée», a déclaré le président de la Cour suprême, David Maraga, en rendant la décision.

Cette décision, pour laquelle le jugement détaillé sera rendu ultérieurement, signifie que M. Kenyatta, 56 ans, au pouvoir depuis 2013, sera investi le 28 novembre pour un nouveau mandat de cinq ans. C'est la même Cour suprême, plus haute juridiction kenyane, qui avait pris la décision - historique sur le continent - d'invalidation l'élection du 8 août. La décision de la Cour suprême met un terme à un processus électoral qui a profondément divisé le pays et durement affecté l'économie la plus dynamique de la région.

M. Kenyatta a remporté l'élection d'octobre avec 98% des voix.

Mais sa victoire a été ternie par une faible participation (39%), le scrutin ayant été boycotté par l'opposition qui estimait qu'il ne pouvait en aucun cas être libre et équitable.

Après deux semaines de calme, la tension était remontée d'un cran vendredi, avec la mort de trois personnes tuées par balles lors d'une manifestation de l'opposition réprimée par la police à Nairobi, avaient rapporté les médias.

La crise a été marquée par des violences qui ont fait au moins 52 morts depuis le 8 août, pour la plupart dans la répression brutale des manifestations de l'opposition par la police.

RD CONGO: 6 morts dans des combats entre l'armée et des milices

Six personnes, dont deux soldats, sont mortes dimanche dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) lors d'affrontements entre l'armée régulière et l'une des nombreuses milices actives dans cette région du Nord-Kivu, a rapporté lundi l'armée congolaise.

Les combats ont eu lieu près de Beni après l'attaque d'une «position» de l'armée par une coalition de deux groupes «Maï Maï», mot swahili qui désigne les groupes armés d'auto-défense communautaire. «Nous avons mis en déroute la coalition des Maï Maï qui est venue attaquer notre position de Bulambo Isale. Le bilan est de quatre morts chez les Maï Maï, et quatre blessés.

Deux soldats des Forces armées (Fardc) sont tombés sur le champ de bataille. Pour l'instant, la situation est sous contrôle de l'armée», a déclaré un porte-parole de l'armée dans la région, Jules Tshikudi, cité par l'AFP.

D'après certaines sources, l'assaut aurait été mené par une coalition entre «Maï Maï» Mazembe et Maïka défendant la communauté nande.

SAHARA OCCIDENTAL: La France est «le plus grand obstacle» à l'organisation du référendum d'autodétermination

La France reste le «plus grand obstacle» à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, a affirmé à Bruxelles, Bassiri Moulay Hassen, membre de la représentation du Front Polisario en Belgique.

L'opposition de la France, membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, à la tenue de ce référendum est dictée par le souci de «préserver ses intérêts économiques» dans la région, a-t-il expliqué dimanche lors du débat qui a suivi la projection du film «La vie attend: référendum et résistance au Sahara occidental» de Lara Lee.

Bassiri Moulay Hassen a dénoncé également la position de la France sur la question de l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental, soulignant que ce pays use, depuis plusieurs années, du pouvoir de dissuasion que lui confère son droit de veto pour tenir les Nations unies à l'écart des questions touchant au respect des droits de l'homme dans les territoires occupés.

«Faute d'un mandat approprié, la mission de l'ONU de maintien de la paix au Sa-



hara occidental (Minurso) ne peut pas documenter le Conseil de sécurité sur les «violations quotidiennes» des droits de l'homme dans les territoires occupés», a-t-il regretté.

«Les membres de la Minurso sont témoins de ces violations, mais ne peuvent pas les rapporter», a-t-il ajouté, faisant remarquer que toutes les missions de maintien de la paix de l'ONU établies depuis 1991 disposent de ces mécanismes, qui reposent sur le respect des droits de l'homme.

Selon ce membre de la représentation du Front Polisario en Belgique, le conflit au Sahara occidental «n'est pas compliqué», expliquant sa non résolution par le «manque de volonté de la part de la communauté internationale».

Il a relevé, à ce titre, qu'aucun pays européen ne reconnaît la prétendue souverai-

neté du Maroc sur le Sahara occidental, un territoire qu'il occupe par la force.

«Le Maroc n'administre pas le Sahara occidental, mais l'occupe par la force», a-t-il souligné, rappelant que l'Espagne reste la puissance administrante au Sahara occidental.

De son côté, Boris Fronteddu, membre du comité belge de soutien au peuple sahraoui, a qualifié les relations UE-Sahara occidental de «très cyniques», dénonçant les tentatives de l'UE visant à contourner l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) du 21 décembre dernier.

Pour Boris Fronteddu, les tentatives de l'UE à intégrer le Sahara occidental dans ses accords avec le Maroc «dénote la capacité de la Commission européenne à subordonner le droit international et son propre droit à ses intérêts économiques et politiques».

D'autre part, a-t-il pour-

suivi, le Maroc exerce des pressions diplomatiques sur l'UE et utilise notamment la carte de l'immigration comme arme pour obtenir gain de cause de l'Union qui tente difficilement de gérer l'important flux migratoire le long de ses frontières.

Il a estimé, en outre, que le Maroc a été à l'origine de la grave affaire de manipulation au sein du service presse de l'ONU après avoir dénaturé les propos d'intervenants venus témoigner leur soutien à la cause sahraoui, allant jusqu'à attribuer des propos pro marocains à des pétitionnaires qui n'ont pas encore pris la parole.

Lors des débats de la 4ème commission de la décolonisation, tenus en octobre dernier, le service de l'Actualité et des contenus de l'ONU a dû retirer un compte rendu dans lequel il attribue à un représentant sahraoui, des déclarations graves alors qu'il n'avait pas encore pris la parole.

A noter, par ailleurs, que le film «La vie attend» réalisé par Lara Lee, projeté dans le cadre du 18e festival du cinéma de l'ONG «Attac», vise à dévoiler la violence quotidienne de la vie sous l'occupation marocaine et à donner un aperçu des aspirations des Sahraouis, un peuple pour qui le colonialisme n'a jamais cessé.

CENTRAFRIQUE Plus de 5.000 victimes de crimes de guerre en Centrafrique demandent des réparations individuelles devant la CPI

Plus de 5.000 victimes de crimes de guerre commis en Centrafrique ont demandé des réparations individuelles devant la Cour pénale internationale (CPI), a indiqué hier la Fédération internationale des ligues des Droits de l'homme (FIDH) dans un communiqué. «La plupart des victimes rencontrées ont tout perdu et insistent pour que des compensations individuelles soient attribuées» par la CPI, a fait savoir la FIDH.

L'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba avait été condamné à une peine de 18 ans de prison par la CPI en juin 2016 pour la vague de meurtres et de viols commis par sa milice, le Mouvement de libération du Congo (MLC) entre octobre 2002 et mars 2003, en Centrafrique. Alors que la CPI a



commencé à se pencher sur les demandes en réparation, la FIDH a publié un rapport présentant les résultats d'une enquête menée en juin auprès de douze victimes de violences sexuelles

et exactions commises par les troupes de M. Bemba.

«Elles continuent à vivre dans leur chair et leur mémoire les conséquences des crimes et des traumatismes subis», a rapporté la FIDH.

«Si les réparations sont tardives, elles sont néanmoins une exception dans un pays ravagé par l'impunité et les exactions violentes des groupes armés», ajoute-t-elle.

Jean-Pierre Bemba a interjeté appel de sa condamnation, dénonçant des «vices de forme» et évoquant notamment l'arrestation de son avocat durant le procès.

Il s'agira de la troisième ordonnance de réparations dans l'histoire de la CPI, quinze ans après sa fondation.

TUNISIE: Consultation nationale hier sur un projet de loi contre la discrimination raciale

Une consultation nationale consacrée à la discussion de la version finale du projet de la loi organique de lutte contre la discrimination raciale avant examen et approbation en Conseil des ministres a été organisée hier à Tunis.

La rencontre est initiée par le ministère des Relations avec les instances constitutionnelles et la société civile et des droits de l'homme en partenariat avec la société civile et le Haut Commissariat des droits de l'Homme, a pré-

senté l'agence de presse tunisienne TAP.

Le projet de la loi organique de lutte contre la discrimination raciale comporte onze articles répartis en quatre chapitres: Dispositions générales, Prévention et protection, Sanctions et Commission nationale de lutte contre la discrimination raciale.

Selon le projet de loi, la Commission nationale de lutte contre la discrimination raciale est chargée de «proposer les politiques, les stratégies et les pro-

grammes d'action au niveau national pour lutter contre la discrimination raciale».

Elle présente également «les mécanismes d'exécution, de suivi et d'évaluation ainsi que les données statistiques sur ce sujet et les mesures permettant de combattre la discrimination raciale et de renforcer la sensibilisation quant à la gravité de cette question», selon la même source.

MONDE

Fortement intensifié par les attentats, le marché mondial de la sécurité progresse de 8,3%

Fortement intensifié par les attentats et la nécessité de plus de protection des citoyens, le marché mondial de la sécurité a progressé de 8,3 % avec des dépenses en 2016 de 549 milliards d'euros, a indiqué hier à Paris un expert.

«Le marché mondial de la sécurité vit au rythme des attentats perpétrés dans les divers pays visés par les terroristes.

On constate systématiquement une brusque augmentation des dépenses de sécurité dans un pays après chaque action meurtrière», a déclaré Patrick Haas, directeur des publications En Toute Sécurité, spécialiste de l'analyse stratégique sur la sécurité, qui publie chaque année un Atlas économique, à la veille de l'ouverture à Paris de la 20e édition du Milipol, un salon de la sécurité intérieure.

Au premier semestre 2017, l'économie mondiale progresse de +3 %, ont pré-



cisé les organisateurs du Milipol dans un texte distribué à la presse, relevant que c'est le score le plus haut enregistré depuis deux ans.

Le marché mondial de la sécurité a connu, selon des chiffres rendus publics, une accélération de ses dépenses en 2016, soit 549 milliards d'euros contre 507 milliards en 2014, soutenant qu'en plus des menaces sécuritaires qui planent sur le monde, la croissance est en effet également stimulée par le développement économique.

La sécurité privée est étroitement liée au PIB des Etats : plus il est élevé et plus les Etats feront des investissements en sécurité (protection d'usines, de bureaux ou de sites stra-

tégiques).

Ainsi, depuis 2015, la croissance mondiale reprend le rythme des années 2000-2008 (environ +7 %) et dépasse même ce cap en 2016 avec un taux de +8,3 %, a-t-on expliqué.

L'on prévoit, pour les prochaines années, une croissance de l'ordre de 9 %, mais le marché européen, souligne-t-on, est handicapé par une croissance pousive de la part de certains pays membres si bien qu'il progresse moins vite qu'en Asie, où l'économie est plus dynamique.

Depuis 2014, le poids des dépenses de sécurité en Asie-Moyen-Orient dépasse celui de l'Europe.

Cette région représente actuellement une part de

26 % dans les dépenses mondiales contre à peine 14 % en 2001, note-t-on, faisant observer que le poids des dépenses de l'Europe diminue considérablement en quinze ans (moins dix points) par rapport aux autres régions, alors qu'elle est particulièrement visée par le terrorisme ces dernières années.

Le document montre aussi que l'Amérique du Nord a très légèrement perdu du terrain (43 % en 2001 contre 39 % en 2016), mais conserve sa première place en raison du poids considérable de son économie et du fait que la sécurité soit considérée comme une priorité absolue par les autorités depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Milipol Paris est un événement mondial de la sécurité intérieure des Etats, rappelle-t-on.

Sa 20e édition se déroulera du 21 au 24 novembre 2017.

En 2015, le salon a rassemblé 949 exposants de 55 pays, 24 056 visiteurs provenant de 143 pays et 115 délégations officielles de 77 pays.

CONGRÈS DU DIALOGUE NATIONAL SYRIEN: La Constitution syrienne «doit être à l'agenda»

L'examen d'une constitution syrienne amendée devrait constituer une question prioritaire dans l'agenda du Congrès du dialogue national syrien prévu décembre prochain à Sotchi, a indiqué au quotidien *Izvestia*, le représentant permanent de la Russie au sein du bureau de l'ONU à Genève, Alexei Borodavkin.

Le diplomate russe a souligné que l'initiative de réunir le Congrès du dialogue national syrien, «va permettre au gouvernement syrien et aux représentants de l'opposition élargie, de discuter ensemble de l'avenir du pays», ajoutant que «la constitution amendée de la Syrie devrait être examinée en premier lieu». Alexei Borodavkin a également exprimé l'espoir que le Congrès du

dialogue national puisse produire «des résultats positifs».

La convocation de ce rendez-vous «ne contredit pas la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le règlement syrien et ne constitue pas un «rival» au processus de Genève», a-t-il souligné. «Au contraire, nous espérons qu'avec le processus d'Astana, le Congrès de Sotchi aidera à sortir de l'impasse aux négociations de Genève», a ajouté le diplomate.

Le ministère russe des Affaires étrangères avait indiqué précédemment que 33 organisations, dont des groupes d'opposition basés à Damas, au Caire, à Ryadh, à Istanbul, à Paris, à Genève et à Madrid, avaient été invitées à prendre part à l'événement. Samedi dernier, l'ambassadeur

syrien en Russie, Riyad Haddad, avait indiqué que les préparatifs pour la tenue du Congrès du dialogue national syrien avançaient bien», et qu'il espérait que cet événement «pourra faire avancer le règlement politique de la crise» en Syrie.

Selon les médias russes, ce Congrès, organisé à l'initiative du président russe Vladimir Poutine, pourrait démarrer à Sotchi début décembre, toutefois, les informations officielles n'ont pas encore été communiquées. La crise en Syrie a commencé en mars 2011.

D'après l'ONU, elle a coûté la vie à plus de 220.000 personnes.

Les pourparlers sur le règlement du conflit ont lieu à Astana et à Genève.

PHILIPPINES:

La présidente de la Cour suprême met en garde contre les conséquences des tentatives de destitution à son encontre

La présidente de la Cour suprême des Philippines, Maria Lourdes Sereno, a mis en garde hier contre les tentatives de destitution visant sa personne. La juge Maria Lourdes Sereno a lancé cet avertissement au moment où les membres de la Chambre des représentants se préparent à entamer les auditions en vue de sa destitution, après des menaces du président Rodrigo Duterte sur son possible limogeage, selon des médias.

Mme Sereno a été une des critiques les plus farouches de l'action du président philippin, en particulier de ce qu'elle a présenté comme «des atteintes aux autres pouvoirs» par M. Duterte. L'année dernière, elle

avait écrit au président pour s'inquiéter du fait qu'il avait publiquement accusé sept juges, désignés nommément, d'être mêlés au trafic de drogue. M. Duterte avait répliqué en menaçant de décréter la loi martiale. Le président s'est engagé le mois dernier à destituer le chef du judiciaire, et ses alliés au Congrès doivent entamer cette semaine les auditions à cette fin.

«Cela va bien au-delà de moi. Il ne s'agit plus simplement de moi.

Il s'agit de la démocratie», a déclaré Mme Sereno dans un entretien avec la chaîne ABS-CBN. Dénonçant des accusations montées de toutes pièces, elle a estimé que la justice

serait menacée si l'initiative présidentielle allait à son terme. M. Duterte a également menacé de destituer Conchita Carpio-Morales, qui dirige le service philippin spécialement chargé d'enquêter et de poursuivre les responsables politiques coupables de manquements dans leurs fonctions. M. Duterte, 72 ans, a été élu en 2016 après avoir promis d'éradiquer le trafic de drogue en faisant abattre jusqu'à 100.000 trafiquants et toxicomanes présumés. Un programme qui s'est traduit, dans les faits, par la mort de milliers de personnes dans une «guerre contre la drogue» qui a valu à Manille les critiques internationales.

LIBAN-LIGUE ARABE

Le SG de la Ligue arabe appelle à «préserver» le Liban des «conflits régionaux»

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a appelé hier à Beyrouth à «préserver» le Liban des «conflits régionaux», au moment où le pays traverse une grave crise politique déclenchée par la démission du Premier ministre Saad Hariri.

«Les pays arabes comprennent la situation au Liban, et veulent le préserver (...) de toute dissension», a indiqué Aboul Gheit à son arrivée à Beyrouth, selon l'agence de presse libanaise ANI. Le chef de l'organisation panarabe doit rencontrer lundi le président libanais Michel Aoun et le président du Parlement Nabih Berri.

Le Premier ministre libanais démissionnaire Saad Hariri avait indiqué samedi à Paris qu'il attendait son retour au Liban, au plus tard mercredi, pour «clarifier sa position», après sa démission surprise annoncée depuis l'Arabie saoudite il y a deux semaines. Cette démission a plongé le Liban dans une crise. Son séjour prolongé en Arabie Saoudite, sans qu'il ne revienne au Liban pour y remettre sa démission au président, ont fait l'objet d'intenses spéculations.

Dans un tweet, M. Hariri avait assuré que son séjour à Ryadh visait simplement «à mener des consultations concernant l'avenir du Liban et ses relations avec ses voisins arabes».

«Tout ce qui se dit (...) sur mon séjour (...) n'est que rumeurs», avait-il assuré.

MYANMAR

Une initiative chinoise pour résoudre la crise des Rohingyas (Pékin)

La Birmanie et le Bangladesh ont approuvé une initiative chinoise visant à résoudre la crise des réfugiés rohingyas à la frontière entre les deux pays, a annoncé Pékin lundi, insistant sur l'impératif d'un «cessez-le-feu» dans l'Etat de Rakhine.

En visite à Dacca puis à Rangoun, où il a rencontré la dirigeante birmane, Aung San Suu Kyi, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a présenté au cours du week-end «une proposition en trois étapes» pour trouver «une solution de long terme», ont rapporté des médias.

Quelque 900.000 musulmans Rohingyas de Birmanie, ayant pu fuir la mort et les atrocités, sont entassés aujourd'hui dans des conditions insalubres dans des campements dans le sud du Bangladesh.

Quelque 620.000 d'entre eux ont fui depuis fin août leurs villages de l'Etat Rakhine (sud-ouest de la Birmanie) pour échapper à des violences militaires que l'ONU a qualifié «d'épuration ethnique» de la part de ce pays à majorité bouddhiste.

La première phase du plan chinois consisterait à établir un «cessez-le-feu» dans l'Etat Rakhine, d'où sont issus les réfugiés de la minorité rohingya, de sorte à faire cesser «des déplacements des populations locales», selon l'agence Chine nouvelle.

Dans un second temps, la Birmanie et le Bangladesh seraient encouragés à négocier pour trouver une «solution réalisable», et, enfin, un appel serait lancé «à la communauté internationale» pour lutter contre la pauvreté au Rakhine.

«Cette proposition a reçu l'approbation des dirigeants du Bangladesh, et (dimanche), elle a également été approuvée par les dirigeants birmanes», a affirmé lundi Lu Kang, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

«Nous espérons que cette initiative (...) permettra non seulement de résoudre les problèmes immédiats mais également d'apporter une solution fondamentale à la crise des Rohingyas», a-t-il ajouté, à l'occasion d'une conférence de presse.

Durant la visite de Wang Yi, le Bangladesh et la Birmanie ont «accepté d'engager entre eux des négociations à l'amiables», a également indiqué M. Lu.

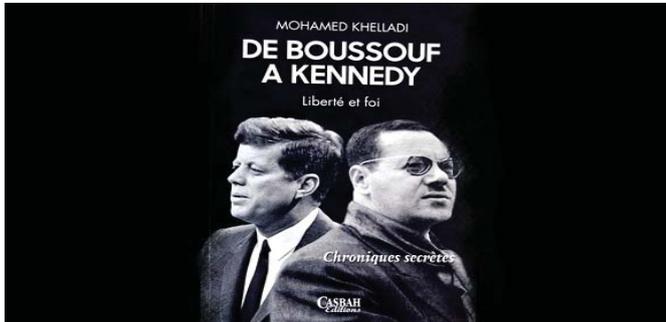
Pékin demeure un soutien rare et précieux pour la Birmanie, isolée sur la scène internationale.

La Chine est le premier investisseur dans le pays. La semaine dernière, un projet de résolution des Nations Unies condamnant la Birmanie pour la crise des Rohingyas avait échoué faute d'accord avec la Chine.

Les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU, dont Pékin, avaient finalement adopté une simple déclaration exprimant leur «grave préoccupation» devant les violations des droits de l'homme, «y compris celles commises par les forces de sécurité de la Birmanie» et réclamant la traduction en justice de leurs auteurs.

DE BOUSSOUF À KENNEDY DE MOHAMED KHELLADI : Témoignages et éclairages d'un militant de la cause nationale

Le Moudjahid et ancien diplomate algérien, Mohamed Khelladi, livre, dans ses mémoires, son témoignage sur des moments clés de l'histoire du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), comme il propose des éclairages sur des événements auxquels il a pris part en qualité de représentant diplomatique de l'Algérie indépendante.



Intitulé : De Boussouf à Kennedy : Liberté et foi, ce livre de 346 pages, (éditions Casbah), rompt avec les mémoires classiques des acteurs de la Guerre de libération nationale, de par son style d'écriture qui ne reproduit pas un récit linéaire focalisé sur l'auteur, ni sur des faits d'armes jalonnant un parcours en quête de reconnaissance.

Mohamed Khelladi a préféré voyager avec le lecteur dans des événements choisis ayant jalonné l'histoire moderne de l'Algérie, sans se soucier de l'aspect temps, privilégiant une démarche analytique à la simple narration des événements, en liant les faits entre eux, pour éclairer le lecteur sur d'importants événements liés à l'histoire de notre pays.

Il raconte, avec moult détails, les événements vécus à Madrid, durant les années 1970, avec l'agonie de Franco, ayant hypothéqué l'indépendance du peuple sahraoui, suite aux manœuvres d'une France toujours prisonnière de son passé colonial, pour revenir au périple du commandant Houari

Boumédiène, en 1957, dans les vastes contrées de la Wilaya V historique. Khelladi confirme, ainsi, un fait de l'histoire resté méconnu, celui relatif à la longue tournée d'inspection de Houari Boumédiène, de janvier à août 1957, qui l'avait conduit jusqu'aux frontières de la wilaya IV, où il avait rencontré le commandant Omar Oussedik, responsable du service de renseignement de la même wilaya.

Ce périple, raconté dans le détail par Khelladi, sera suivi d'un autre parcours du futur chef d'Etat-major de l'Armée de libération nationale (ALN), qui sera hissé au grade de colonel à la faveur du CNRA du Caire, ayant vu l'élargissement du Comité de coordination et d'exécution (CCE) à de nouveaux membres dont Abdelhafidh Bousouf.

L'ancien patron de la Direction de documentation et de recherche (DDR) du MALG, explique ensuite la structuration du célèbre ministère du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), tenu par Boussouf, dont l'essentiel des directions avait fait son apprentissage

du combat libérateur dans les rangs de la wilaya V.

L'apport des services de renseignements, particulièrement, pour sécuriser les institutions de la Révolution algérienne en exil, ainsi que l'appareil diplomatique de l'Algérie en guerre et ses réseaux d'armement, a été décisif. C'est ce que ressort d'une bonne partie du récit de Khelladi. La DDR, dont il fut le patron, eut à fournir un immense travail de documentation pour les différents départements ministériels du GPRA, notamment lors des négociations d'Evian.

Dans ce contexte, il a évoqué, à titre d'exemple, l'apport d'Enrico Mattei, PDG de la firme italienne ENI, dans le dossier des hydrocarbures. Ce même combat pour la souveraineté des peuples sur leurs richesses resurgira, encore, dans le parcours de Khelladi, lorsqu'il était diplomate, à plusieurs reprises, pour émerger lors des nationalisations des hydrocarbures.

Il émergera encore une fois, à Caracas, auprès d'Hugo Chavez, qui avait initié une action, concertée avec Alger, pour remonter les prix du baril fort affecté en cette fin du XXème siècle. Parmi les actions menées par Khelladi, et racontée dans son livre, il y a lieu de citer les péripéties du célèbre éditorialiste américain de New York Times, Joe Kraft, durant un mois, dans les maquis de l'ALN de l'intérieur.

Ce voyage de Kraft provoqua, raconte l'ancien chef du DDR, la fameuse déclaration de JF Kennedy, du 2 juillet 1957, au capitole sur le droit du peuple algérien à l'indépendance et une grave crise entre Washington et Paris et amènera de Gaulle à quitter l'OTAN. Ecrit en forme de chroniques, le livre de Khelladi renferme des chapitres entiers, dans lesquels il met en relief la continuité des luttes pour la souveraineté des Etats-nations, fort ébranlée par ce qu'il a appelé l'Islamisme transnational, dont il fut lui-même victime, et les printemps planifiés dans des laboratoires pour hypothéquer les acquis des peuples issus de mouvements de libération nationale.

FRANCE Une feuille d'or de la couronne de Napoléon Ier adjudgée pour 625.000 euros

Une feuille en or de la couronne de l'Empereur des Français, Napoléon Ier, a été adjudgée dimanche pour plus de 600.000 euros.

Cette fragile feuille de laurier en or, pesant dix grammes et de 9,2 sur 2,5 cm, était destinée à la couronne portée par Napoléon Bonaparte lors de son sacre en 1804.

Elle a été adjudgée pour 625.000 euros

(frais inclus), soit plus de quatre fois l'estimation maximale (l'oeuvre était estimée entre 100.000 et 150.000 euros), lors d'une vente d'objets napoléoniens organisée à Fontainebleau par la maison de ventes Osenat.

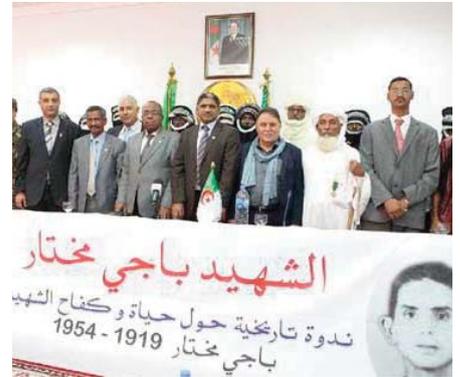
L'acquéreur est un collectionneur étranger.

En 2014, un bicorne de l'Empereur a été vendu à plus de 1,8 million d'euros.

RÉVOLUTION Les wilayas de Souk-Ahras et de Guelma commémorent le 63^e anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar

Les wilayas de Souk Ahras et de Guelma ont commémoré le 63^e anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar, tombé au champ d'honneur 19 jours seulement après le déclenchement de la Révolution. Une délégation officielle conduite par les walis de Guelma et de Souk Ahras, accompagnée des autorités militaires locales, de moudjahidine, de fils de chouhadas et de citoyens, s'est déplacée dimanche au cimetière de la commune de Mdjez Sfa (Guelma), où une gerbe de fleurs fut déposée devant la stèle érigée à la mémoire de ce héros membre du groupe des 22, suivie de la levée des couleurs nationales et l'entonnement de l'hymne national, et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des chouhada.

Dans son allocution le directeur des moudjahidine de la wilaya de Guelma est revenu sur le parcours et le militantisme de Badji Mokhtar mais également sur son courage affirmant que bien que n'ayant vécu que les 19



premiers jours de la Guerre de libération nationale, Badji Mokhtar aura marqué d'une pierre blanche la grande épopée du peuple algérien.

Badji Mokhtar, né le 17 avril 1919 à Annaba, et qui n'a vécu que 35 ans, est « l'un des militants de la cause nationale qui l'ont le plus marquée », ont souligné pour leur part des moudjahidine présents à cette cérémonie. D'autres moudjahidine ont à cette occasion rappelé « l'extra-

ordinaire courage de Badji Mokhtar dans l'engagement inégal que fut la bataille de Rekakma » et durant laquelle il tomba au champ d'honneur aux côtés d'un groupe de combattants parmi lequel se trouvait Chaib Dzaïer, la première femme martyre de la Révolution.

Des membres de la famille de Badji Mokhtar et plusieurs moudjahidine de la région ont été honorés au cours de cette cérémonie.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Un Avis d'appel d'offre est lancé par la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Batna, pour « Réalisation D'un Hôpital De 120 Lits A Ras et ayoun
LOT : Equipements de levage

Tous les fabricants importateur et distributeurs, dans le domaine d'Installations des ascenseurs ayant tous les moyens nécessaires pour accomplir cette opération dans les meilleurs conditions, intéressés par le présent avis peuvent retirer le Cahier des Charges auprès de la Direction de la Santé et de la Population- Route de la Nouvelle Wilaya -Batna.

- L'offre doit être présentée dans trois enveloppes séparées, comme suit:

- La première enveloppe doit contenir uniquement le dossier de candidature,

Contenu du dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
- La déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- Le registre de commerce dans le domaine;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- Extrait du Casier judiciaire N°03 (moins de 03 mois) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant, directeur, lorsque qu'il s'agit d'une entreprise;
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des chiffres d'affaires des Trois (03) dernières années et les références bancaires.
- Les Capacités techniques (moyens humains, matériels et références professionnelles)
 - La liste des moyens humains en cours de validité visée par les services de la CNAS;
 - La liste des moyens matériels destinés à l'exécution qui doit être complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition ou d'un titre de propriété soit par un P.V. huissier de justice et/ou P.V. huissier d'évaluation, ainsi que les cartes grises avec assurances ou contrats de location;
 - Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages;

- La deuxième enveloppe doit contenir uniquement l'offre technique,

Contenu de l'offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
- Le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »;
- Planning des travaux avec délai de réalisation, signé et cacheté.
- Les contrats d'insertion professionnelle des personnes exclues du marché du travail et des handicapés, et les performances en matière de développement durable;

- La troisième enveloppe doit contenir uniquement l'offre financière.

Contenu de l'offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;
- L'enveloppe extérieure anonyme cachetée ne devra comporter que la mention :
Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres»

Réalisation D'une Hôpital 120 Lits A Ras et ayoun
LOT : Equipements de levage

- Le dossier de soumission, accompagné des pièces réglementaires mentionnées dans le cahier des charges, doit être déposé au BUREAU DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BATNA, Route De La Nouvelle Wilaya
- La date limite des dépôts des offres est fixée à huit (08) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse à 10h00 auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya de batna. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des offres se fera le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à 10h30 au siège de la DSP et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister
- Tout pli non anonyme ou parvenu en retard ne sera pas ouvert et par conséquent sera rejeté.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (98) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

ALGÉRIE - ITALIE

La 2^e édition de la semaine de la cuisine italienne présentée à Alger

La deuxième édition de la semaine de la cuisine italienne dans le monde (20-26 novembre) a été présentée dimanche à Alger par l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Paquale Ferrara, lequel a mis en avant les caractéristiques reconnues de cette gastronomie, en même temps que les similitudes qu'elle partage avec l'art culinaire algérien.

Lors d'une conférence de presse animée au siège de l'Institut culturel italien d'Alger, le diplomate a souligné qu'après «le franc succès» qu'elle a connu l'année écoulée, cette manifestation internationale est rééditée à travers des menus italiens préparés par des restaurants à Alger, Annaba, Oran, Tlemcen et Constantine.

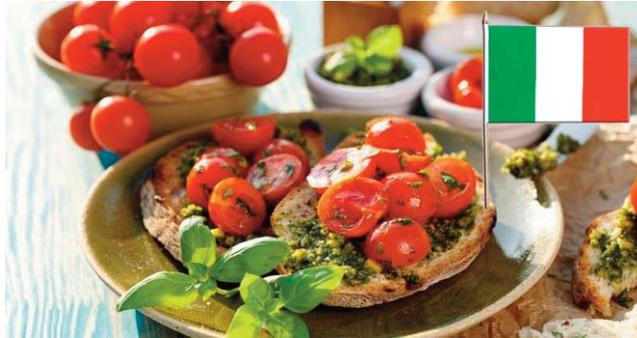
Le public algérien, à l'instar de ceux du reste du monde, aura ainsi l'opportunité de déguster et d'apprécier les ingrédients et autres préparations particulièrement goûteuses, lesquels font classer la gastronomie italienne parmi les plus appréciées au monde.

Mettant cette fois-ci à l'honneur l'art culinaire de la Sardaigne, M. Ferrara a fait savoir que cette région d'Italie est réputée pour compter de nombreux centenaires parmi ses habitants, sachant que le régime alimentaire est un des facteurs déterminants de la longévité.

Au-delà de l'aspect purement gastronomique, l'ambassadeur a considéré la cuisine comme étant un «élément commun» aux pays de la Méditerranée et à même de créer «des ponts» entre les peuples de par son «universalité».

L'Algérie et l'Italie, a-t-il poursuivi, partagent, des «similitudes» grâce à des produits du terroir communs mais aussi des recettes «semblables».

A ce sujet, il s'est félicité du succès du récent projet de jumelage concrétisé entre l'ambassade italienne et le ministère de l'Agriculture algérien, consistant à protéger les origines de la datte de Biskra (Deglet Nour) et la figue sèche de Beni Maouche (Bejaia).



Il a considéré, dans ce sens, «impératif de valoriser et de préserver» les produits locaux distinguant chaque pays.

L'ambassadeur a indiqué qu'«outre l'échange entre les chefs italiens et algériens que permettra l'opportunité de cette semaine, l'intérêt de cette dernière réside également en ce qu'elle offrira de la formation aux apprentis algériens et ceux désireux de parfaire leurs aptitudes en la matière».

Evoquant les mets italiens les plus réputés comme les pâtes et la pizza, il a fait savoir que son pays compte plus de 200 variétés de pâtes, plus de 400 en fromages et que la pizza a été, à l'origine, une simple recette à base de farine, avant que la sauce tomate n'y soit incorporée au début du 19^{ème} siècle.

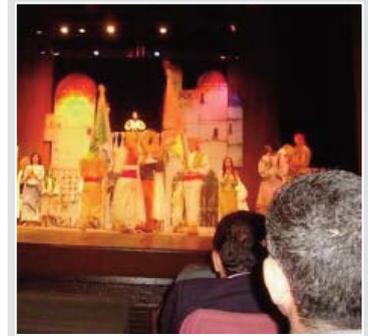
La confection de «La Marguarita», une des variantes de la pizza, a été inspirée à la demande de la Reine Marguerite, par un élan «patriotique»

de ses créateurs, a-t-il également informé, d'où les couleurs de l'emblème italien composant sa garniture, a-t-il explicité.

Détaillant le programme de cette semaine culinaire, la directrice de l'Institut italien, Maria Battaglia, a fait savoir qu'outre les dégustations des mets typiques à cette région de la Méditerranée, le public algérien est convié à apprécier la voix de la chanteuse sarde Elena Ledda, et auquel elle a dédié deux spectacles à Alger et un autre à Oran.

Des conférences thématiques sont, par ailleurs, prévues sur l'art culinaire en relation avec celui de la lecture.

Lors de la première édition, près de 1400 événements ont été organisés dans 108 pays dans le monde pour promouvoir la qualité alimentaire, la préservation de l'identité et des traditions des territoires italiens ainsi que la promotion et la valorisation des produits de qualité et d'origine.

24^e ÉDITION DU FESTIVAL DU THÉÂTRE DE JORDANIE : La pièce théâtrale «Carte postale» applaudie par un public nombreux

La pièce théâtrale «Carte postale» présentée par le théâtre régional de Mascara, dimanche au Centre culturel royal de Amman, dans le cadre de la 24^e édition du Festival du théâtre de Jordanie, a été applaudie par un public nombreux.

Les membres de la troupe théâtrale algérienne ont réalisé une belle prestation sur les plans technique et artistique qui a ravi l'assistance composée essentiellement d'hommes de théâtre, de critiques, d'étudiants en art et de membres de la communauté algérienne établie en Jordanie.

Manel Kherbacha, professeur universitaire a déclaré à l'APS avoir savouré tous les moments du spectacle, précisant qu'elle a découvert, pour la première fois, «une œuvre originale que l'on trouve rarement dans le théâtre arabe moderne».

«Carte postale» traite de la froideur dans les liens sociaux et du matérialisme qui menace la relation familiale.

Les rôles ont été interprétés par sept comédiens, avec à leur tête, Mohamed Farimehdi.

Hamza Djaballah s'est chargé de la scénographie, Aissa Chouat de la chorégraphie et Hassan Lamamra de la musique.

Cette œuvre théâtrale a été produite et mise en scène par Kada Chalabi et adaptée par Fethi Kafi du «El Faloudj» de l'écrivain Mohamed Bourahla.

Produite et mise en scène par Kada Chalabi, cette pièce de théâtre a été adaptée par Fethi Kafi du «El Faloudj» de l'écrivain Mohamed Bourahla.

Au terme du spectacle, Kada Chalabi a tenu à saluer les comédiens qui ont fait montre de professionnalisme et de maîtrise, précisant que le message que véhiculait l'œuvre a été transmis.

La 24^e édition du Festival du théâtre de Jordanie s'est ouverte mardi dernier avec la participation de huit pays.

TUNISIE :

La 2^e semaine de la cuisine italienne a démarré hier

La 2^e édition de la semaine de la cuisine italienne en Tunisie se tiendra à partir depuis hier jusqu'à dimanche prochain.

Initiée par le ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, cette manifestation consacrée à la gastronomie italienne a pour principal but la promotion des traditions culinaires et enologiques en tant que «signes distinctifs de l'identité et de la culture italienne», a indiqué l'ambassade d'Italie à Tunis.

La Semaine sera inaugurée par un dîner préparé par le chef Elia Grillotti qui va concocter des spécialités de la ville de Rieti, afin de soutenir les productions agroalimentaires du Latium, région qui a été frappée l'année dernière par un tremblement de terre ayant causé la mort à plusieurs per-

sonnes ainsi que des dégâts matériels, indique l'agence TAP.

Le programme comprend, entre autres, une autre soirée dédiée à la dégustation de plats typiques italiens et à la «dolce vita».

Une table ronde autour l'huile d'olive, un produit élémentaire dans l'industrie agroalimentaire italienne et tunisienne, ainsi qu'une conférence sur le régime méditerranéen, qui représente un véritable point de contact entre les traditions culinaires des deux pays, et une projection de la comédie «Pane e Tulipani», suivie d'un apéritif italien, seront aussi au menu.

Tout au long de la semaine, plusieurs restaurants à Tunis et à Sousse célèbreront l'art culinaire italien en proposant des tarifs spéciaux pour leurs menus de cuisine italienne.

ANNABA :

Le musée d'Hippone récompense les lauréats du concours du «petit archéologue»

Le musée Hippone d'Annaba a récompensé les lauréats du concours «Le petit archéologue», organisé au mois d'octobre dernier, lors d'une cérémonie organisée, samedi, sur le site archéologique d'Hippone à l'occasion de la clôture de l'atelier de formation dans le cadre du projet d'enseignement précoce au sein des musées algériens, a affirmé, dimanche, le directeur de ce musée, Amar Nouara.

Le premier prix a été décerné à Meriem Echaouachi, une collégienne faisant partie des participants à ce concours, qui a réalisé une toile de peinture antique, représentant le masque de Korgan et le site archéologique

d'Hippone.

Ce concours, qui a vu la participation de 348 œuvres artistiques et créatives d'enfants des trois paliers de l'enseignement ainsi que ceux aux besoins spécifiques, a porté sur plusieurs axes, notamment le dessin, les travaux manuels et l'expression écrite abordant des thèmes en relation avec les musées, les sites et les vestiges archéologiques en Algérie.

La cérémonie de remise des prix, marquée par la distribution de cadeaux d'encouragements aux participants, a vu la présence de plus de 1000 enfants et parents, transformant le site d'Hippone en un musée à ciel ouvert dédié à la créativité des enfants dans divers domaines

entre expositions culturelles et artistiques, chants, défilés de mode et d'habits traditionnels ainsi que des représentations théâtrales.

Cela, en plus d'activités éducatives sur la carte archéologique, des travaux de mosaïque, et ce avec la participation des musées de Cirta de Constantine et Djemila de Sétif.

Au total, 625 élèves, âgés entre 3 à 17 ans de la wilaya d'Annaba, ont bénéficié d'un atelier de formation d'une année portant sur les sites archéologiques, en vue de développer les capacités d'innovation chez les apprenants.

Cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre du projet de «l'enseignement



précoce dans les musées algériens» lequel a été récompensé lors du concours mondial de créativité, organisé, en 2016, par le département d'Etat des Affaires étrangères américain, où pas moins de 829 projets de 51 pays ont été proposés, a précisé le directeur du musée Hippone, promoteur du projet.

Grille géante n° 426

contenance écrivain avec soif	gracile petite surface	sujet de philosophie grises	soldat d'élite concurrente	fillette insupportable	liste des plats bien dans le coup	ennuieuse tintait
être capable				instinctifs raisonnable		
limer			femme provocante cognera		nation d' Amérique	
mentionnera				femelle de jais immobiles	troublé	porteur de raquets aliment d'élevage
spirituel		ferme- ment ancien droit				
grandes soifs	frappe épluchas				caisse à bulletins dieu des amours	
			temps de règne irascible		person- nel	dernier piège du poisson
emploi théâtral	êtreindra prêt pour le service				virtuose	soleil défié
			villain rongeur distan- cait			choisera
tempo- raires partie charnue					ca fait mal!	
			agence spatiale échelon- nerai		court	
					trop mûr	
belle pièce d'eau	oiseau coureur religion			armée de mer	lestes	
		bloque l'accès tas de feuilles				munies d'une amorce
fleur bulbeuse agit pour son parti				berge grade en symbole		supri- mée
			vécus durement traditions			
extirpa femelles têtues		sénat de Rome été informé			début facile après l'heure	
				orient affluent du Rhin		excla- mation poisson rouge
elle vous fait roi d'un jour	formel six pour César		un tour du soleil c'est le béryllium		partie du poulet pares- seux	
		déqéné- rée				
artiste tapissier				illumi- nations		

Solution

C'est arrivé un 21 novembre

Sudoku n° 1725

1	3	8	9	4	7	6	5	2
6	9	4	2	5	1	3	7	8
2	7	5	3	6	8	1	9	4
9	5	3	1	2	6	4	8	7
8	4	2	5	7	3	9	1	6
7	1	6	8	9	4	2	3	5
5	8	1	4	8	9	7	2	3
4	2	9	7	3	5	8	6	1
3	8	7	5	1	2	6	4	9
4	3	6	7	1	9	2	5	8
1	5	7	6	8	2	3	4	9
9	8	2	3	4	5	1	6	7
2	8	4	7	1	6	3	9	5
3	5	1	2	4	9	6	7	8
7	9	5	6	3	8	2	1	4
5	6	2	3	7	1	4	8	9
8	4	7	9	2	5	1	6	3
9	1	3	8	6	4	5	2	7
6	7	9	1	5	3	8	4	2
4	3	8	6	9	2	7	5	1
1	2	5	4	8	7	9	3	6

Mots Croisés n° 1725

- SAUCISSONNER
- APPAREIL
- RISSOLEES
- T
- RELAIS
- OBOLE
- URNE
- VE
- IES
- LAD
- LIDO
- ELYSEEN
- OSE
- CV
- NAITRE
- GEMIR
- HIV
- MI
- GYNECEE
- PERDUS
- MEUT
- CORS
- MOELLON
- MENE

Grille géante n° 425

D	M	S	A	G	L	A							
D	E	S	I	N	T	E	G	R	A	T	I	O	N
D	E	M	A	R	R	E	B	R	A	M	A		
D	I	V	I	N	I	S	E	R	A	I	I	R	
C	E	A	C	E	U	R	E	E	S				
P	A	R	C	T	A	R	E	T	E	R			
C	E	R	F	U	I	L	M	I	S	E			
L	E	S	A	I	S	C	L	A	I	R	S		
R	E	I	N	C	H	E	V	R	E	A	U		
B	A	N	N	I	E	R	E	A	A	I	L	T	
N	O	T	E	R	A	C	R	I	A	N	T		
R	O	T	J	O	M	B	R	E	R	E			
D	E	V	I	D	E	R	A	A	M	E	R		
R	A	R	E	T	E	U	S	A	G	E	A		
L	A	S	E	R	S	U	I	N	T	O			
R	I	S	M	A	I	R	E	S	A	T	O	P	
S	S	B	I	R	E	S	A	C	R	E			
S	Q	U	A	W	E	V	E	I	L	S	C	R	
U	R	A	U	N	E	S	T	E	L	S			
F	E	N	E	T	R	E	S	P	O	R	E	S	
S	E	N	T	I	R	E	U	S	S	I	E		

1836 : Début du siège de Constantine.
 1920 : Bloody Sunday.
 1991 : Election de Boutros Boutros-Ghali
 secrétaire général de l'ONU.
 Célébrations :
 - Journée internationale de la télévision.
 - World Hello Day, initiative d'universi-
 taires américains lancée lors de la Guerre
 des six jours en 1973 pour promouvoir la
 paix.
 - Argentine : Día de la Enfermera (Jour-
 née de l'infirmière).
 - Bangladesh : Journée des forces armées.
 - Bosnie-Herzégovine : Dan državnosti
 (Fête nationale).
 - Brésil : Día Nacional da Homeopatia
 (Journée nationale de l'homéopathie).

KHEMIS MILIANA 1500 jeunes fréquentent la salle omnisports

La salle omnisports l'unique à Khemis Miliana, inauguré en 1994 et ouverte au public, est couverte et multi-disciplines. Elle fait la joie des milliers de jeunes de la région dans les différentes disciplines sportives.

Le responsable de cette salle, en l'occurrence Messas Noureddine, a réussi à intégrer plusieurs jeunes et plusieurs associations dans les différents sports qui existent et supportés par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya et l'OPOW.

Cette salle dispose de nombreux équipements qui vont permettre à la fois d'accompagner l'accroissement des licenciés sportif de certains clubs et associations et d'accueillir de nouvelles disciplines.

Selon M. Messas, actuellement il ya les sports collectifs et les sports du combat ainsi que les sports des écoles.

On compte le basketball, le judo, karaté, kung fu, tennis de table, gym, volleyball, aérobic pour les femmes et même les jeux d'échecs et le swimming pool durant la période estivale, avec la mobilisation des bassins mobile pour les jeunes de la ville » « plus de 1500 sportifs par semaine saisisront l'occasion pour prendre part dans ces disciplines, répartis en différents chronos ».

Plusieurs fois, citée par les responsables de la ville et de la DJS comme lieu « le plus sportif » de la région, car il répond aux besoins des habitants, cette salle a accueilli plusieurs compétitions nationales et tournois locaux durant l'année sportive, il ne reste que les gradins qui nécessitent une meilleure prise en charge de la part des responsables de la wilaya.

Les équipements disponibles permettent de pratiquer de nombreuses activités et répondre à tous les besoins des jeunes et les associations sportives qui participent, notamment les équipes scolaires, les universitaires, la sûreté de daira, et les vétérans du SCAF et les équipe du sport et travail.

Cette salle est un espace de jeu multisupports dédié aux sports collectifs et individuels, dotée d'une douche chaude H/24, des vestiaires et de sanitaires pour les compétiteurs très propres, un espace d'accueil, salle de réunion et un espace pour les jeux à ciel ouvert. Une bonne prise en main du directeur et les fonctionnaires, qui veillent à donner le meilleur pour la bonne marche de cet établissement.

Salim Ben

SEMI-MARATHON DE DELHI: Victoire de l'Ethiopien Birhanu Legese

L'Ethiopien Birhanu Legese a remporté le semi-marathon de Delhi en Inde, dimanche qui a enregistré la participation de 35.000 adeptes de la course à pied qui s'étaient inscrits pour la compétition, en dépit des demandes de report, en raison des risques sanitaires liés au nuage de pollution qui enveloppe la capitale indienne depuis plusieurs jours. Legese a couru le semi-marathon en 59 min et 46 secondes devançant son compatriote Andamlak Belihu et l'Américain Leonard Korir. Un brouillard de pollution asphyxie depuis plus d'une semaine la capitale indienne, dont les écoles ont été fermées pendant plusieurs jours. Dimanche, plusieurs coureurs se sont élancés sur le semi-marathon avec un masque de protection, en se plaignant de la qua-

lité de l'air. «Mes yeux brûlent, ma gorge est sèche, j'ai le nez qui coule», décrit Rohit Mohan, 30 ans, originaire de la ville de Bangalore (sud). «Depuis que j'ai atterri hier, c'est horrible. L'Association médicale indienne (IMA), qui rassemble plus de 220.000 médecins, avait saisi la Haute Cour de Delhi pour demander le report de la course en raison d'un pic de pollution décrit comme une urgence sanitaire. Mais la Cour a répondu jeudi qu'elle avait été rassurée par les efforts des organisateurs pour réduire l'impact de la pollution et la course a pu avoir lieu. La plupart des participants, dont l'immense majorité sont indiens, ont ignoré les mises en garde sur les risques de maladies cardio-respiratoires et couraient sans masque. «Je sais que la pol-

lution peut avoir des conséquences sur ma santé, mais je participe quand même», a expliqué Sitam, qui comme beaucoup d'Indiens n'a qu'un nom. «Je veux envoyer un message au gouvernement pour qu'il fasse quelque chose pour les amateurs de sports et leur offre un environnement non pollué.» Le géant des télécoms indien Airtel avait menacé la semaine dernière de ne plus sponsoriser la course si les autorités de Delhi n'agissaient pas pour améliorer la qualité de l'air. Avant la course, les organisateurs avaient arrosé le parcours pour limiter la poussière. La pollution est un problème de santé publique majeur pour l'Inde, nation de 1,25 milliard d'habitants en plein développement et aux besoins de croissance immenses.

VOILE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2017 (RSX ET BIC-TECHNO) : L'Algérie avec dix représentants en Egypte

Dix (10) véliplanchistes (6 garçons et 4 filles) représenteront l'Algérie dans les spécialités RSX et Bic-techno des prochains Championnats d'Afrique, prévus du 27 novembre au 3 décembre 2017 en Egypte, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).



Huit de ces dix véliplanchistes (4 garçons et 4 filles) seront engagés dans la spécialité Bic-techno, où l'Algérie ambitionne de décrocher une qualification pour les prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ), prévus en 2018, en Argentine.

Pour ce qui est de la spécialité RSX, ouverte aux seniors et aux moins de 19 ans,

l'Algérie ne compte engager que deux véliplanchistes, et qui seront "tous les deux des messieurs" selon la FAV.

Le quota du continent africain pour la spécialité Bic-techno lors des prochains JOJ sera de quatre véliplanchistes (2 garçons et 2 filles), qui doivent être obligatoirement de nationalités différentes, suivant le règlement en vigueur.

Pour bien préparer le rendez-vous continental en Egypte, et augmenter par la même occasion les chances de ses véliplanchistes à se qualifier aux JOJ de Buenos Aires, la sélection algérienne a effectué, entre septembre et octobre derniers trois stages bloqués à l'Ecole nationale des sports aquatiques et subaquatiques d'Alger-Plage.

Un total de 24 membres composera la délégation algérienne en Egypte et qui se rendra sur place deux jours avant le coup d'envoi de la compétition, pour permettre aux athlètes de tâter le terrain.

La FAV aspire également à bien préparer ces athlètes (nés entre 2000 et 2003) en prévision des jeux Africains de la Jeunesse (JAJ), qui se dérouleront en 2018 en Algérie, et pendant lesquels les internationaux algériens seront appelés à défendre les titres

continentaux, conquis entre 2014 et 2015 dans les spécialités RSX et Bic-techno. C'est le véliplanchiste Hamza Bouras qui avait remporté le titre continental de 2015, en RSX.

Une spécialité dans laquelle il avait succédé à son compatriote Ramzi Boudjaâtit, sacré en 2014, à Béjaïa.

L'encadrement technique de la sélection algérienne sera assuré par l'entraîneur Abdennacer Goudjil en RSX et par Manar Bouhadjir en Bic-techno.

Liste des athlètes concernés par les Championnats d'Afrique 2017 :
Spécialité RSX :
- Hamza Bouras (seniors)
- Ramzi Boudjaâtit (U19)

Spécialité Bic-techno :
- Garçons : Imad Berghit, Ramy Boudrouma, Imad Boussaha et Islam Naga.
- Filles : Naila Rezouani, Djihane Maïti, Lina Ait Slimane et Ikram Abid.

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 2018 / SKI - DOPAGE : Un responsable allemand demande l'exclusion de la Russie

Le responsable des équipes allemandes de combiné nordique et de saut à ski, Horst Hüttel, a demandé hier que la Russie soit exclue des prochains Jeux Olympiques d'hiver, prévus du 9 au 25 février 2018 à Pyeongchang (Corée du Sud), en raison des affaires de dopage. «C'est la seule décision cohérente à prendre», a déclaré à la radio publique

Deutschlandfunk ce haut responsable de la Fédération allemande de ski (DSV).

«J'espère un signal clair», au bénéfice du sport, a-t-il encore souhaité, alors que le Comité international olympique (CIO) doit décider en décembre d'autoriser ou non une délégation russe à prendre part à la grande fête quadriennale des sports d'hiver en Corée du Sud.

La décision de la Commission exécutive du CIO, réunie du 5 au 7 décembre à Lausanne, «prendra en considération toutes les circonstances, y compris toutes les mesures afin de garantir des Jeux équitables», a indiqué jeudi à Lausanne un porte-parole du CIO.

BOXE : Le président de l'AIBA, Ching-Kuo Wu, a démissionné

La Fédération internationale de boxe (AIBA), a annoncé hier la démission de son président, le taïwanais Ching-Kuo Wu, qui avait été sus-

pendu par sa propre fédération, voyant en ce retrait "un geste" à même de résoudre la crise de gouvernance.

Après 11 ans à la présidence,

l'architecte de 71 ans, également membre du CIO et de sa commission exécutive, "a décidé de démissionner", a indiqué l'AIBA, en précisant que les deux parties avaient ainsi "accepté de résoudre à l'amiable" les problèmes de management.

L'Italien Franco Falcinelli assure actuellement la présidence par intérim, en attendant l'élection d'un nouveau président, lors d'un congrès extraordinaire, prévu le 27 janvier 2018 à Dubaï.

Les actions engagées devant la justice par le président et par les membres du comité exécutif, qui avaient remis en cause sa gestion, ont été "retirées" a ajouté l'AIBA.

De plus, alors que M. Wu avait été suspendu début octobre pour "irrégularités comptables et mauvaise gestion", les deux parties ont assuré qu'il n'existait "à ce jour aucune indication de comportement contraire à l'éthique" de la part du président comme de ses opposants.

L'AIBA est plongée dans une grave crise de gouvernance depuis qu'en juillet dernier, les opposants à M. Wu, dont le Canadien Pat Fiacco et l'Italien Franco Falcinelli, avaient essayé de prendre le contrôle de la fédération, basée à Lausanne.

Les opposants, majoritaires au sein du Comité exécutif, reprochaient à M. Wu des "irrégularités comptables et une mauvaise gestion", plaçant l'AIBA selon eux "au bord de la faillite", alors que le Taïwanais assurait de son côté que la situation de sa fédération était "saine".

M. Wu avait succédé en 2006 au Pakistanais Anwar Chowdry à la tête d'une des plus anciennes fédérations olympiques.

Il est également membre du CIO depuis 1998 et de sa commission exécutive depuis 2012, où il représente l'Association des fédérations internationales des Jeux d'été (Asoif).

NATATION - CHAMPIONNAT ARABE JEUNES: L'Algérie termine 3^e avec 57 médailles dont 11 en or

L'Algérie a pris la 3^e place au 13^e Championnat arabe de natation (jeunes catégories), clôturé dimanche soir au Centre nautique du Caire (Egypte), en remportant un total de 57 médailles (11 or, 14 argent et 32 bronze), derrière l'Egypte et la Tunisie, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de la discipline (FAN).



La palme d'or du côté algérien revient à deux nageurs avec trois vermeils chacun. Il s'agit de Jaouad Syoud (100m papillon, 400m 4 nages et 200m nage libre) et Mohamed Ryad Bouhamidi (50m, 100m et 200m dos), suivi d'Ab-

dellah Ardjoune avec deux or (100m et 200m dos). De son côté, Majda Chebaraka a remporté une médaille d'or (200m nage libre), de même que Mohamed Anisse Djaballah (1500m nage libre) et le relais 4x100m 4 nages gar-

çons, composé d'Abdellah Ardjoune, Moncef Aymen Balamane, Abderrezak Siar El Hadj et Jaouad Syoud.

Outres ses médailles d'or, le nageur Jaouad Syoud s'est distingué avec trois nouveaux records arabes du 100m papillon (54.92), du 400m 4 nages (4:27.67) et du 200m nage libre (2:07.88), sans oublier le record arabe du relais 4x100m 4 nages (3:49.59).

Ses compatriotes Mohamed Ryad Bouhamidi et Abdellah Ardjoune ont réalisé également des records arabes, respectivement aux 100m dos (58.29) et 200m dos (2:04.35) de sa catégorie d'âge pour le premier (14-15 ans) et aux 100m dos (56.52) et 200m dos (2:04.28) pour le second (16-18 ans).

Outre les 38 nageurs et nageuses algériens, la 13^e édition du Championnat arabe des jeunes catégories a enregistré la participation d'athlètes de 11 autres pays, à savoir l'Egypte, la Tunisie, le Liban, le Maroc, la Jordanie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Oman, le Bahreïn, la Palestine et la Libye.

LUTTE/CHAMPIONNAT DU MONDE (U23): 4 Algériens présents à Bydgoszcz en Pologne

La sélection algérienne de lutte associée (gréco-romaine et lutte libre) sera présente avec quatre lutteurs aux championnats du monde 2017 des moins de 23 ans, prévus du 21 au 26 novembre à Bydgoszcz en Pologne.

Il s'agit de Boudjemline Adem (Gréco-romaine-85 kg), Sid Azara Bachir (GR -80 kg), vainqueur de la médaille de bronze aux mondiaux juniors de Macon (France), Laouni Abdennour (GR -59 kg) et Kherbache Abdelhak (Lutte Libre- 57 kg).

Sous la conduite du staff

technique national, composé du Roumain Rusu Dumitru Corneli, Benjedaa Maazouz (lutte gréco-romaine) et Aoune Fayçal (lutte libre), les quatre Algériens ont effectué une série de stages en Algérie et à l'étranger (Roumanie et Hongrie), ponctués par un tournoi international à Helsinki en Finlande.

«Nous avons sélectionné les quatre meilleurs athlètes de la lutte gréco-romaine et lutte libre, notamment Sid Azara Bachir, vainqueur de la médaille de bronze au tournoi international de Hel-

sinki», a déclaré à l'APS le Directeur technique national (DTN) de la FALA, Arezki Aït-Hocine.

Pour le même responsable, «le rendez-vous de Bydgoszcz verra la participation des meilleurs lutteurs mondiaux dont la majorité étaient présents aux derniers mondiaux seniors de Paris en France.» «Avrai dire, la tâche de nos lutteurs sera difficile en présence des meilleurs athlètes de la discipline, mais nous allons participer avec l'objectif d'aller le plus loin possible. Avec ce genre de

compétitions qu'on va évoluer le niveau de nos athlètes en vue des prochaines échéances.» Les épreuves de la lutte gréco-romaine débuteront aujourd'hui avec l'entrée en lice de Boudjemline Adem (GR -85 kg) et Sid Azara Bachir (GR -80 kg), alors que Laouni Abdennour (GR -59 kg) entrera en lice demain.

Le rendez-vous de Bydgoszcz s'annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de jauger leur capacités avec les meilleurs athlètes mondiaux de la discipline.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL : Un bond de 18 places pour l'Algérienne Ines Ibbou

La joueuse de tennis algérienne Ines Ibbou a gagné 18 places dans le nouveau classement mondial féminin publié lundi, par la WTA et pointe désormais au 77^e rang.

La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) doit cette belle ascension au bon parcours réalisé lors tournoi professionnel de Benicarlo, organisé du 13 au 19 novembre en Espagne, où elle avait atteint la finale du tableau simple avant de s'incliner face à la Slovaque

Vivien Juhaszova par deux sets à zéro (6-1 6-2).

La championne d'Afrique 2015, reprendra la compétition dès la semaine prochaine avec les qualifications du tournoi Pro-féminin "Castellon", prévu du 27 novembre au 3 décembre 2017, toujours en Espagne.

Une compétition prévue sur les courts en terre battue du Tennis Club de Castellon et dotée d'un prize-money de 15.000 USD.



BASKET-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS FÉMININS : Ginette Mfutilla (GS Pétroliers) meilleure rebondeuse du tournoi

La basketteuse congolaise du GS Pétroliers, Ginette Mfutilla, s'est adjugée le titre de meilleure rebondeuse du Championnat d'Afrique des clubs champions 2017, remporté par Primeiro de Agosto devant Ferroviario de Maputo sur le score de 65 à 51, dimanche soir à Luanda (Angola). L'aînière du GS Pétroliers a terminé le tournoi avec une moyenne de 10,28 rebonds, auxquels s'ajoutent

15,85 points par match. Le titre de meilleure joueuse (MVP) du tournoi est revenu à l'Angolaise Alicia DeVaughn (Primeiro de Agosto), qui figure également dans le Cinq majeur de la compétition aux côtés de sa coéquipière Leia Dongue, la Nigérienne Dominique Wilson (First Bank), l'Angolaise Italee Lucas (InterClube) et la Mozambicaine Gisela Vega (Ferroviario de Maputo). Le GS Pétroliers

s'est contenté de la 6^e place du tournoi après sa défaite devant les Kényanes de Ports Authority (54-70), alors que

la 3^e place du tournoi est revenue à First Bank du Nigeria qui a battu son homologue angolais d'InterClube (70-61).

Résultats des matchs joués dimanche:

7^e-8^e places: Motema Pembe (RD Congo) - Equity Bank (Kenya) 54-39

5^e-6^e places: Ports Authority (Kenya) - GS Pétroliers (Algérie) 70-54

3^e-4^e places: InterClube (Angola) - First Bank (Nigeria) 61-70

Finale:

Primeiro de Agosto (Angola) - Ferroviario de Maputo (Mozambique) 65-51.

HANDI-BASKET / CAN-2017 (MESSIEURS): 3^e succès pour l'équipe algérienne

L'équipe nationale algérienne du handi-basket a remporté son 3^e succès au Championnat d'Afrique des nations qui se déroule à Durban en Afrique du Sud (18-24 novembre), en dominant l'Angola sur le score 76-29, dimanche pour le compte de la deuxième journée de la compétition.

Au cours de cette rencontre, l'entraîneur national Lahcen Tagmi a fait tourner son effectif en intégrant quatre nouveaux joueurs par apport aux deux premiers matchs: Rafik Mansouri, Abdenour Benredouane et Maatou Sofiane, épaulés par Halim Badache.

Le score large des quatre Quarts de temps (24-4, 18-8, 17-10 et 17-7) reflète la domination des Algérienne dans un match à sens unique en attendant les deux rencontres d'hier contre l'Egypte et l'Afrique du Sud qui s'annonçaient ardues.

Lors de ses deux premiers matchs, l'Algérie avait battu respectivement le Kenya 107-13 et le Maroc 56-52. Dans les autres rencontres du Dimanche, le Zimbabwe a dominé l'Angola 30-64 et l'Egypte a disposé de l'Afrique du Sud (70-35).

Chez les dames, la sélection algérienne, conduite par l'entraîneur Zigh Djawad s'est baladée face au Kenya 87-00 (26-0, 34-0, 10-0 et 17-0), grâce notamment à la capitaine Khemgani, auteur de 21 points.

Outre l'Algérie, le championnat des messieurs regroupe l'Afrique du Sud, Maroc, Egypte, Zimbabwe, Angola et Kenya.

La compétition se jouera en un premier tour, puis les demi-finales et la finale.

Le tournoi des dames a enregistré la participation de quatre équipes seulement, l'Algérie, l'Afrique du Sud, Kenya et le Zimbabwe. Un premier tour devra déterminer les animateurs de la demi-finale et puis la finale.

Résultats des matchs du dimanche 19 novembre 2017:

Messieurs:

Angola - Zimbabwe 30-64 (9-15, 4-13, 9-19, 8-17)
Afrique du Sud - Egypte 35-70
Algérie - Angola 76-29 (24-4, 18-8, 17-10 et 17-7)
Afrique du Sud - Kenya 134-18 (28-5, 35-5, 24-2, 47-2)

Déjà joué:

Egypte - Zimbabwe 76-33 (24-9, 12-12, 21-6, 19-6)
Algérie - Kenya 107-13 (29-0, 29-5, 26-5, 23-3)
Afrique du Sud - Maroc 41-68 (10-17, 5-17, 10-19, 16-15)
Algérie - Maroc 56-52 (15-9, 22-10, 12-16, 07-17)

Dames:

Algérie - Kenya 87-00 (26-0, 34-0, 10-0 et 17-0)
Afrique du Sud - Zimbabwe 38-7 (11-0, 10-2, 12-3 et 5-2)

Programme des matchs de lundi 20 novembre 2017 (heure algérienne):

12h00 : Maroc - Zimbabwe
14h00 : Algérie - Egypte
18h00 : Afrique du Sud - Angola

DAMES:

Algérie - Kenya 87-00 (26-0, 34-0, 10-0 et 17-0)
Khemgani (21 points)
Afrique du Sud - Zimbabwe 38-7 (11-0, 10-2, 12-3 et 5-2).

APS

LIGUE 1 MOBILIS - MC ORAN : Les jeunes talents sortent leurs griffes

À l'heure de la crise financière qui frappe la majorité des clubs de Ligue 1 de football, le MC Oran peut compter sur ses jeunes talents faisant partie de la "classe biberon" pour revenir au-devant de la scène. Tout le monde à Oran est unanime d'ailleurs à saluer les performances des jeunes talents du MCO mis progressivement dans le bain après 12 journées de championnat. La précédente rencontre des "Hamraoua", bien qu'elle se soit soldée par une défaite sur le terrain du leader le CS Constantine (1-0), a permis à certains jeunes de l'équipe oranaise de s'illustrer. C'est le cas du défenseur central Mourad Bendjelloul (21 ans), qui signait pour l'occasion sa première titularisation avec l'équipe première cette saison, lui qui a été promu l'été passé de l'équipe réserve. "Je suis très satisfait du rendement de Bendjelloul qui a été vraiment à la hauteur en dépit de la difficulté de la mission. Pour la première fois qu'il évolue devant 60.000 spectateurs et face au leader du championnat, il a sorti un grand match. Désormais, il fait partie de ces jeunes talents du MCO sur lesquels le club peut compter à l'avenir", a déclaré l'entraîneur mouloudéen, Moez Bouakaz. En fait, Bendjelloul n'est pas le premier espoir de la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays qui a saisi sa chance dès sa première apparition en Ligue 1. Ses camarades qui ont dédié au MCO la coupe d'Algérie des moins de 21 ans la saison passée, n'ont pas déçu à leur tour lors des précédentes rencontres, à l'image de Boumediene Frifer, Noureddine Hassani, Abderrazak Bellal, Mustapha Saïd, Abdelhafid Benamara et Réda Helaimia. Selon les spécialistes, avec ce contingent de jeunes joueurs, l'avenir du MCO est assuré, mais à condition que la direction du club parvienne à les préserver pour qu'ils ne suivent pas le chemin de plusieurs de leurs aînés qui ont choisi de faire le bonheur d'autres clubs de différentes régions du pays, pour des raisons financières en particulier. Et si le MCO est en train de réaliser un parcours honorable jusque-là (5e au classement), c'est en partie grâce à l'apport de ses jeunes espoirs, étant donné que les nouvelles recrues, sur lesquelles le président du club Ahmed Belhadj a dépensé des sommes colossales, tardent à se distinguer.

LIGUE 2 MOBILIS/ WA TLEMCEN : Déjà 10 points perdus à domicile

Le WA Tlemcen, nouveau promu en Ligue 2 algérienne de football, est en train de montrer des signes de faiblesse à domicile où il a laissé filer pas moins de dix points après 12 journées de championnat.

Un bon "pactole" raté et qui aurait permis au Widad de bien se positionner au classement et éviter par là même une pression inutile qui pèse désormais sur les épaules de ses joueurs surtout que l'équipe ne compte que cinq unités d'avance sur la lanterne rouge le RC Kouba.

Le WAT, qui a dominé de la tête aux épaules le championnat amateur la saison passée, trouve du mal à reproduire les mêmes performances depuis le début de cet exercice, même s'il y a quelques journées, il a donné l'impression d'avoir enfin "décollé" en alignant une série de bons résultats lui ayant permis de quitter la zone rouge.

Mais les protégés de l'entraîneur Kheïreddine Kherris vont vite retomber dans leurs travers.

Ils se montrent même incapables de gagner à domicile face à des équipes du bas du tableau, à l'instar de l'A Bou-saâda (défaite 1-0) et le RC Kouba, qui a réussi vendredi passé à revenir du stade des frères Zerga avec un précieux nul (1-1).

Ainsi avec deux défaites et deux nuls à domicile, les gars de la ville des Zianides n'ont plus le droit à l'erreur chez



eux au risque de compliquer davantage leur mission en vue de la suite du parcours.

A trois journées de la fin de la phase aller, les Bleu et Blanc sont plus que jamais avertis, d'autant que la compétition va être plus disputée lors de la deuxième partie de la saison où la bataille fera rage dans la course à la montée et la lutte pour le maintien.

"Bien qu'on domine nos adversaires sur notre terrain, on trouve souvent du mal à concrétiser cette domination. Peut être avec notre prochain retour

au grand stade d'Akid Lotfi, les joueurs se sentiront mieux", a déclaré à l'APS l'entraîneur adjoint du WAT, Kamel Habri, qui, tout comme le coach en chef, Kheïreddine Kherris, est un pur produit de l'école tlemcenienne et a été international algérien.

En fait, la réouverture du stade Akid Lotfi, qui subit des travaux de réaménagement ainsi que la pose d'une nouvelle pelouse synthétique à la place de l'ancienne en gazon naturel, est prévue pour janvier prochain.

SÉLECTION ALGÉRIENNE U21: Un second stage de prospection du 25 au 29 novembre à Sidi-Moussa (FAF)

L'entraîneur principal de la sélection nationale U21, Boualem Charef, a convoqué 25 joueurs pour un deuxième stage de prospection qui aura lieu du 25 au 29 novembre au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Un premier stage de prospection est en train de se dérouler jusqu'à demain au CTN avec la participation de 24 joueurs. Ces stages sont destinés à dégager une ossature à même de permettre de mettre sur pied, à moyen terme, la sélection nationale U23 qui participera aux éliminatoires du tournoi de football des Jeux Olympiques 2020 qui auront lieu à Tokyo.

Liste des joueurs convoqués : Aymen Attou, Abderrahim Deghmoun, Ismaïl Saadi, Mustapha Aymen Boucif, Oussama Filali (ES Sétif), Ahmed Boutaga, Mohamed Islem Belhadj, Nidal Bennechnacha (USM Blida), Younes Bouaki, Boumediene Frifer (MC Oran), Habib Saïd Fellahi Hadj, Islem Mereli (ASO Chlef), Mourad Haddad, Aïmen Mahios (CA Batna), Abdeldjalil Semmane, Islam Khallout (USM Alger), Fayçal Benyekhlef (O Médéa), Aïmen Bougerra (Paradou AC), Kamel Mohand Seghir Belarbi (USM El-Harrach), Mohamed Alaa-Eddine Belaribi (ASM Oran), Mohamed Beloual (WRB M'sila), Fayek Amrane (US Chaouia), Youcef Bechou (CR Belouizdad), Chamseddine Maïch (JS Saoura), Mourad Redjem (USM Ain Beïda).

DIVISION NATIONALE AMATEUR (GR. OUEST) : Les joueurs du SA Mohammadia en grève

Les joueurs du SA Mohammadia, dauphin du championnat national amateur (Gr. Ouest) de football, ont poursuivi hier leur mouvement de grève enclenché la veille pour revendiquer la régularisation de leur situation financière, a-t-on appris du club.

Les joueurs, même s'ils se sont présentés sur le terrain, ont refusé de prendre part à la séance d'entraînement prévue le matin, et ce, malgré les tentatives des dirigeants de les convaincre de revenir à de meilleurs

sentiments, ajoute-t-on de même source.

À l'instar de tous les clubs de football dans différents paliers, le SAM traverse une crise financière aiguë qui pourrait lui jouer un mauvais tour dans la course à l'accession en Ligue 2 professionnelle.

Cette grève intervient aussi avant quelques jours du match important qui attend l'équipe face au co-leader du championnat inter-régions (Gr. Ouest), la JSM Tiaret, dans le cadre du dernier tour régional de la Coupe

d'Algérie.

Le SAM, qui a fait sensation lors de l'avant-dernière journée du championnat amateur en infligeant au solide leader, l'ES Mostaganem, sa première défaite sur un score sans appel de 5 à 1, est revenu vendredi passé avec un nul de son déplacement à Maghnia devant l'IRBM local (1-1) dans le cadre de la 9e journée.

L'équipe accuse néanmoins un retard de cinq points sur le leader l'ESM, sachant que seul le premier accédera en Ligue 2 en fin de saison.

LIGUE 1 (MISE À JOUR/6^E JOURNÉE): Le derby MCA-USMA encore une fois reporté

Le derby algérois devant opposer le MC Alger à l'USM Alger, aujourd'hui au stade du 5-Juillet (17h45), a été une nouvelle fois reporté au 28 novembre à la même heure, a-t-on appris de la Ligue de football professionnel (LFP) dimanche.

Ce report est motivé par le dérou-

lement des élections locales jeudi prochain, explique la LFP qui a reçu une "instruction" en ce sens.

C'est la 3e fois que ce match comptant pour la mise à jour de la 6e journée de championnat est reprogrammé en raison, d'abord, à la participation des deux équipes aux compétitions africaines inter-clubs (Ligue

des champions et coupe de la Confédération) puis à l'indisponibilité du stade olympique du 5-juillet, soumis à la réfection de son terrain.

Au terme de la 12e journée, le MC Alger occupe la 4e place avec 18 points pour 11 matchs joués, alors que l'USMA se trouve à la 12e position avec 12 unités pour 9 rencontres.

CONDOLÉANCES

L'ancien joueur de l'USM Alger Zoubir Naït Kaci N'est plus



Ancien joueur de l'USM Alger, Zoubir Naït Kaci, n'est plus. Décédé le 24 octobre dernier, le défunt, un moudjahid de la première heure, à évolué sous les couleurs de la formation de Soustara dans les années 1950 aux côtés des frères Ouaguenoumi, Yacéf Saâdi, Azef, Hamid Chibane, Bekka, Hamid Benali, dit "toto", etc. Zoubir Naït Kaci après l'indépendance, prendra en charge l'équipe de l'ES Kouba avant d'occuper le poste de président de l'APC de Kouba. Agé de 88 ans, le défunt a toujours été au service des autres sans rien demander en retour. Zoubir Naït Kaci a été enterré au cimetière de Ben Omar à Kouba, où une grande foule était présente pour accompagner le défunt à sa dernière demeure.

A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.



ZORC TOUT PROCHE DE SIGNER !

Il va y avoir du nouveau du côté d'Arsenal. En effet, pour la première fois, les Gunners vont nommer un directeur sportif au sein de leur club. Si le nom de Marc Overmars a souvent été cité, c'est finalement un dirigeant allemand qui débarquer à Londres. Il s'agirait de Michael Zorc. Actuellement en poste au Borussia Dortmund, ce dernier serait en contacts très avancés avec Arsenal. Selon The Mirror, il aurait accepté la mission de rejoindre Arsène Wenger.



DE BRUYNE : «GUARDIOLA NOUS A DONNÉ LA CONFIANCE»

Le milieu de terrain belge est revenu sur les principales différences entre le City de la saison dernière et celui de l'exercice 2017-2018. Kevin De Bruyne réalise un premier tiers de saison quasi parfait avec Manchester City. Cette saison, le club mancunien semble avoir passé un palier et impressionne même sur la scène européenne. Le Belge est revenu sur les points qu'a su corriger son entraîneur entre la saison précédente et celle en cours. "Guardiola nous a donné la confiance nécessaire pour croire qu'on peut battre n'importe qui, a expliqué le milieu de terrain dans des propos rapportés par le Mirror. L'année dernière, il y avait des matches où nous pouvions être meilleurs mais nous n'étions pas assez tuteurs. Cette année, même aujourd'hui, nous pouvons être plus tuteurs. Nous marquons plus de buts et je pense que c'est la principale différence par rapport à l'année dernière."

Ibrahimovic revient sur son calvaire !

Après sept mois d'absence, Zlatan Ibrahimovic a fait son grand retour sur les terrains samedi contre Leicester. Le Suédois est revenu sur cette période difficile.

Tout va pour le mieux du côté de Manchester United. Les Red Devils ont remporté leur neuvième victoire de la saison en autant de rencontres à Old Trafford samedi face à Newcastle (4-1). Surtout, ils ont vu les grands retours de Paul Pogba et Zlatan Ibrahimovic, absents pour blessure depuis plusieurs mois. Entré en jeu à la 77e minute sous l'ovation du public, l'attaquant suédois s'est exprimé sur MUTV après ce match. Ibrahimovic a ainsi évoqué le calvaire qu'il a vécu avec sa grave blessure au genou. « Je vous l'ai dit, les lions ne récupèrent pas comme les humains. Je l'ai prouvé. Mais si les gens savaient quel type de blessure j'ai eu, ils ne croiraient pas ça. Les gens pensent que j'étais seulement blessé aux ligaments croisés mais j'avais plus de choses dans mon genou qui étaient touchées. Je veux garder ça pour moi, je n'ai pas besoin d'en parler à tout le monde. C'est très sensible », a expliqué l'ancien attaquant du PSG. Cette période difficile maintenant derrière lui, Ibrahimovic va désormais pouvoir se concentrer pleinement sur l'objectif qui est le sien depuis tant d'années : marquer des buts.

Jorginho : «Très heureux de jouer pour l'Italie»

Après la victoire de Naples contre l'AC Milan (2-1), samedi soir en Serie A, le milieu de terrain est revenu sur son choix de jouer pour l'Italie au lieu du Brésil au micro de Sky Sport Italie. "Je vais être honnête, cela a été des jours difficiles pour moi, mais aussi merveilleux. Avoir un choix comme celui-là, qui est si important pour votre vie et votre carrière, n'est pas facile. Jusqu'à il y a un mois, je n'avais aucun espoir de recevoir un

appel du Brésil et je ne le considérais même pas. Puis ils

ont sonné et m'ont dit qu'ils m'observaient, il était donc impossible de simplement ignorer cela. C'est toujours le Brésil et c'est toujours là que je suis né", a-t-il reconnu.

COMAN BLESSÉ ET ABSENT DIX JOURS

Kingsley Coman, forfait avec le Bayern Munich face à Augsburg (3-0), samedi, est blessé et sera absent une dizaine de jours, comme il l'a annoncé lui-même. L'international français manquera la rencontre européenne, sur la pelouse des Belges d'Anderlecht, mercredi et peut-être le déplacement à Monchengladbach, samedi prochain.

Kane envisage de rester

Convoité par le Real Madrid notamment l'attaquant de Tottenham Harry Kane n'envisage pas de quitter les Spurs. Au contraire l'international anglais s'y voit faire toute sa carrière.

A l'image d'un John Terry ou d'un Steven Gerrard, Harry Kane envisagerait de faire toute sa carrière dans son club formateur. L'attaquant de Tottenham assure bien se sentir chez les Spurs et n'envisage pas de les quitter prochainement en dépit de l'intérêt grandissant du Real Madrid.

"Mon objectif est de jouer toute ma carrière à Tottenham. Nous avons une équipe fantastique, un grand coach, un centre d'entraînement très professionnel et nous allons avoir un nouveau stade. Je suis heureux" a-t-il déclaré dans le London Evening Standard.



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE: La revue *Naqd* lui consacre un numéro spécial

La revue «Naqd» d'études et de critique sociale a publié un numéro spécial articulé sur une série de problématiques articulées autour du regard porté sur les enfants et leur prise en charge dans les sociétés ayant vécu des drames multiples.

Intitulé «Enfant-enjeu / enfance en péril, ce numéro spécial coïncidant avec la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre de chaque année, soulève une question essentielle, portant sur la manière avec laquelle se traduit la place de l'enfant sur le terrain de la représentation symbolique, dans la hiérarchie des valeurs sociales passées, présentes et futur proche, tant sur le plan psychologique que familial et social.

Plusieurs axes sont retenus à travers le dossier publié et qui ambitionne d'apporter «une modeste contribution de l'histoire et des histoires dans une actualité brûlante à partir de la figure de l'enfant dans ses réalités multiples», a souligné la revue dans sa note de présentation.

Les auteurs de ce dossier relèvent dès lors que les atteintes à l'intégrité de l'enfant, sont multiples et exercées sous toutes leurs formes, dans la famille, la rue et à l'école.

Ces violences peuvent prendre des formes inattendues, telle que la multiplication de raptés d'enfants parfois suivis de meurtre, un phénomène quasiment inconnu par le passé en Algérie.

«La multiplication de violences extrêmes durant ces dernières années, apparaît en Algérie comme un indicateur d'ébranlement d'une société dont les tabous fondateurs de toute vie en communauté, n'opèrent plus», écrit en substance un des auteurs du dossier.

L'importance d'un dispositif institutionnel structuré pour répondre au besoin de prise en charge des enfants et donner réponse à toutes les formes de souffrance qu'ils présentent et aux différentes attentes des familles est recommandée dans ce contexte.

Le mal-être scolaire des enfants, leur besoin d'aide et leur ressenti vis-à-vis d'un contexte socio-éducatif vécu par eux comme «pathologisant» est en outre retenu par le dossier publié par la revue qui interpelle également sur l'importance de la pédo-psychiatrie qui s'est affirmée comme une discipline incontournable de par les problèmes qu'elle traite au regard des besoins en soin exprimés par les enfants et leur famille.

Des thèmes relatifs à l'enfance dans un contexte de guerre avec l'exemple de la guerre civile au Liban ainsi que la précarité extrême à laquelle sont exposés les enfants de l'Afrique sont également traités dans ce numéro spécial.

Naqd (critique) est une publication bilingue dont les contributions portent sur des problèmes de société vécus dans la région du Maghreb et du Moyen-Orient. La rédaction intègre dans chaque numéro des articles portant sur un thème dominant.

DÉRADICALISATION : L'approche algérienne servira de modèle mondial

L'expérience algérienne en matière de déradicalisation servira de modèle de référence pour d'autres initiatives de désengagement dans le monde, a indiqué le centre Carnegie pour le Moyen-Orient dans une analyse publiée vendredi dernier, intitulée «Une vie après le djihadisme».

Si jusqu'ici, «il n'existe aucun modèle ou programme idéal pour le désengagement des djihadistes (...) l'expérience algérienne constitue un point de départ utile pour développer des initiatives de déradicalisation ailleurs», dans le monde, souligne ce centre basé à Beyrouth et relevant du Think Tank Washingtonien Carnegie endowment pour international peace. Et d'ajouter «une leçon doit être tirée de l'expérience algérienne, c'est que la réponse militaire n'est pas suffisante en soi» car «le djihadisme est avant tout un phénomène social» et, par conséquent l'incapacité à affronter sur le plan social pourrait l'aider à resurgir sous une autre forme.

En Algérie, les autorités ont «retenu une approche très différente en adoptant des méthodes plus conciliantes y compris une trêve, un processus de réconciliation nationale, des programmes de désengagement et de réhabilitation, ainsi que des investissements dans le développement», explique Dalia Ghanem-Yazbeck, l'auteur de l'analyse. «Au

jour d'hui, l'Algérie, avec la combinaison d'approches rigoureuse et douce (à la fois), fournit un exemple réussi pour neutraliser le terrorisme, relève-t-elle. En 1995, «le retour de l'Algérie au processus politique pluraliste a permis la réintégration de toutes les parties dans la vie politique» en accordant aux «égares» une voie pacifique pour s'exprimer en alternative à la violence, note l'analyste. La loi sur la Rahma (Clémence) a incité près de 2.000 «terroristes» à déposer les armes durant la période 1995-1996. De manière plus significative, les efforts de réconciliation se sont poursuivis par l'adoption en 1999 de la loi sur la concorde civile et ont été couronnés en 2005 par la charte pour la paix et la réconciliation nationale, adoptée par référendum populaire, rappelle encore l'analyste. Le dispositif offre l'extinction de toutes les poursuites judiciaires contre les terroristes qui acceptent de déposer les armes à l'exception des personnes ayant participé à des crimes, des massacres, à des attentats explosifs ou à des viols. Au total

7.000 terroristes en plus d'autres groupes ont renoncé aux armes et accepté de rentrer chez eux. «Ce processus a permis de restaurer la foi et la confiance des Algériens en leurs dirigeants», constate l'analyste. La charte a contribué à contraindre la rhétorique extrémiste en donnant l'occasion aux repentis de s'exprimer sur les effets négatifs de l'action terroriste et en les encourageant à parler publiquement de leurs expériences dans les groupes armés et des raisons de leur désengagement, met-t-elle en exergue. L'appel des repentis à mettre un terme à la violence a aussi contribué à «humaniser» les terroristes qui n'avaient pas encore rendu les armes et à dissuader les candidats au terrorisme de rejoindre des groupes extrémistes.

Le dispositif a été assorti de compensations financières en faveur des «victimes



de la tragédie nationale», y compris aux familles des terroristes, souligne le Think Tank qui relève que la réhabilitation professionnelle des repentis visait à les réintégrer dans la société.

«La compensation financière et les possibilités d'emploi visaient à limiter les difficultés économiques et à décourager la récidive, en offrant aux repentis un sentiment d'appartenance et de citoyenneté», écrit Carnegie.

«Les initiatives du gouvernement ont privé les djihadistes d'un vivier de recrutement potentiel en offrant une alternative au djihadisme», conclut le Think Tank.

ALGÉRIE-LIBYE

46 citoyens algériens détenus en Libye rapatriés

Quarante six (46) citoyens algériens détenus en Libye ont été rapatriés, a assuré hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif, soulignant que cette opération s'est déroulée en «bonne intelligence et en étroite coordination avec les autorités libyennes compétentes».

Il répondait à une question de l'APS au sujet des citoyens algériens détenus en Libye affirmant que «les efforts ont été couronnés de succès dans la mesure où l'ensemble des citoyens algériens, au nombre de 46, ont été libérés sur trois vagues, respectivement les 17, 18 et 19 no-

vembre courant et ont été rapatriés par route, via la Tunisie, hier 19 novembre 2017».

«Le ministère des Affaires étrangères a, dès réception des premières informations selon lesquelles des citoyens algériens seraient détenus en Libye dans la localité de Zouarra, pris toutes les mesures nécessaires et mobilisé tous les moyens requis pour entrer en contact avec les parties responsables du centre de détention en question et vérifier l'identité des personnes détenues», a précisé le porte-parole du MAE.

Il a relevé que cette opération «qui

n'est pas la première du genre que mène le ministère des Affaires étrangères pour le rapatriement de citoyens algériens retenus en Libye s'est déroulée en bonne intelligence et en étroite coordination avec les autorités libyennes compétentes», ajoutant que le consulat d'Algérie à Gafsa s'est chargé de leur transfert de Libye en Algérie. «L'état de santé de l'ensemble de ces citoyens est rassurant. Ils ont néanmoins été soumis à des examens médicaux au niveau du poste frontalier de Bouchebka», a-t-il encore rassuré.

ALGÉRIE-FRANCE

Formation paramédicale : des responsables des Hôpitaux de Paris en visite à Médéa

Des responsables des Hôpitaux de Paris (France) ont entamé hier une visite de trois jours au niveau de l'institut paramédical de Médéa, dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Algérie et la France en matière de formation paramédicale, a appris hier l'APS auprès du directeur de la santé.

Cette visite permettra aux cadres sanitaires locaux et leurs homologues français d'examiner les différents aspects, matériel, logistique et organisationnel, d'identifier également les besoins du secteur en matière de formation de son personnel paramédical, a indiqué Mohamed Cheggouri.

Un plan de formation et de perfectionnement devrait être élaborer, à l'issue de cette visite de trois jours, et touchera, dans une première étape, les stagiaires inscrits au niveau l'institut paramédical de Médéa et le personnel paramédical affecté à la polyclinique du pôle urbain de Médéa, a-t-il ajouté. Le lancement de la première session de formation est prévu pour le début du mois de décembre, selon Cheggouri, précisant que la durée de la formation s'étalera sur deux années, avec plusieurs sessions aux programmes, et ciblera, à terme, l'ensemble du personnel paramédical, en formation ou en poste à travers les nombreuses structures sanitaires de la wilaya.

APS

ALGÉRIE-CHINE

L'Algérie et la Chine examinent l'élargissement de la coopération dans le domaine de la santé

L'élargissement de la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, notamment en matière de médicaments et de soins hautement spécialisés, a été au centre des discussions, hier à Alger, entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Mokhtar Hasbellaoui et l'ambassadeur de la République de Chine en Algérie, Yang Guangyu.

«Après avoir passé en revue l'état de la coopération bilatérale remontant au lendemain de l'indépendance et se traduisant par la présence en Algérie de la plus ancienne et plus importante mission médicale chinoise dans le monde, les deux parties ont mis

en exergue la qualité des relations en matière de santé», indique un communiqué du ministère de la Santé.

Considérant que ces relations «doivent cependant être développées pour se hisser au niveau des relations politiques excellentes unissant les deux pays», les deux parties ont retenu «le principe d'élargir la coopération au partenariat industriel pharmaceutique et à la coopération technique dans le domaine des soins de très haut niveau, notamment les spécialités pédiatriques», précise la même source.

«Cet élargissement pourrait



être consacré lors d'une prochaine rencontre du ministre algérien de la santé avec son homologue chinois», a fait savoir le ministère, rappelant, par ailleurs, la récente signature de deux protocoles renforçant la coopération en matière de gynécologie obstétrique et de médecine traditionnelle chinoise.